



Second Session
Thirty-ninth Parliament, 2007-08

SENATE OF CANADA

*Standing Senate Committee on
National Security and Defence*

Proceedings of the Subcommittee on

Veterans Affairs

Chair:

The Honourable MICHAEL A. MEIGHEN

Wednesday, April 9, 2008
Wednesday, April 16, 2008

Issue No. 4

Sixth and seventh meetings on:

Study on the services and benefits provided
to veterans in recognition of their
services to Canada

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
trente-neuvième législature, 2007-2008

SÉNAT DU CANADA

*Comité sénatorial permanent de la
sécurité nationale et de la défense*

Délibérations du Sous-comité des

Anciens combattants

Président :

L'honorable MICHAEL A. MEIGHEN

Le mercredi 9 avril 2008
Le mercredi 16 avril 2008

Fascicule n° 4

Sixième et septième réunions concernant :

L'étude sur les services et les avantages sociaux offerts
aux anciens combattants en reconnaissance
des services rendus au Canada

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE SUBCOMMITTEE ON VETERANS AFFAIRS

The Honourable Michael A. Meighen, *Chair*

The Honourable Joseph A. Day, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Banks	Kenny
Nancy Ruth	

(Quorum 3)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), the membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Kenny is substituted for that of the Honourable Senator Downe (*March 5, 2008*).

The name of the Honourable Senator Segal is substituted for that of the Honourable Senator Meighen (*March 12, 2008*).

The name of the Honourable Senator Meighen is substituted for that of the Honourable Senator Segal (*March 12, 2008*).

The name of the Honourable Senator Downe is substituted for that of the Honourable Senator Kenny (*April 9, 2008*).

The name of the Honourable Senator Kenny is substituted for that of the Honourable Senator Downe (*April 9, 2008*).

The name of the Honourable Senator Downe is substituted for that of the Honourable Senator Kenny (*April 16, 2008*).

The name of the Honourable Senator Kenny is substituted for that of the Honourable Senator Downe (*April 16, 2008*).

LE SOUS-COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

Président : L'honorable Michael A. Meighen

Vice-président : L'honorable Joseph A. Day

et

Les honorables sénateurs :

Banks	Kenny
Nancy Ruth	

(Quorum 3)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Le nom de l'honorable sénateur Kenny, est substitué à celui de l'honorable sénateur Downe (*le 5 mars 2008*).

Le nom de l'honorable sénateur Segal, est substitué à celui de l'honorable sénateur Meighen (*le 12 mars 2008*).

Le nom de l'honorable sénateur Meighen, est substitué à celui de l'honorable sénateur Segal (*le 12 mars 2008*).

Le nom de l'honorable sénateur Downe, est substitué à celui de l'honorable sénateur Kenny (*le 9 avril 2008*).

Le nom de l'honorable sénateur Kenny, est substitué à celui de l'honorable sénateur Downe (*le 9 avril 2008*).

Le nom de l'honorable sénateur Downe, est substitué à celui de l'honorable sénateur Kenny (*le 16 avril 2008*).

Le nom de l'honorable sénateur Kenny, est substitué à celui de l'honorable sénateur Downe (*le 16 avril 2008*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, April 9, 2008
(7)

[English]

The Subcommittee on Veterans Affairs of the Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day, at 12:07 p.m., in room 172-E, East Block, the chair, the Honourable Michael A. Meighen, presiding.

Members of the subcommittee present: The Honourable Senators Banks, Day, Downe, Meighen and Nancy Ruth (5).

Other senator present: The Honourable Senator Dallaire (1).

In attendance: James S. Cox, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Major-General (ret) Keith McDonald, Senior Military Advisor; Captain (N) John Gardam, Military Liaison Officer

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to rule 92(2)(e), the subcommittee commenced in camera to consider a draft agenda.

It was agreed that senators' staff be authorized to remain in the room during the in camera portion of this meeting.

At 12:43 p.m., pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, November 20, 2007 and delegated on Monday, November 26, 2007 by the Standing Senate Committee on National Security and Defence, the subcommittee continued in public, to continue its study on the services and benefits provided to veterans in recognition of their services to Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the subcommittee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:

Merchant Navy Commemorative Theme Project:

Stéphane Ouellette, Executive Director;

Colonel (ret'd) John Gardam, Honourary Member of the Board of Advisors.

The chair made opening remarks.

Mr. Ouellette made a statement and, together with Colonel Gardam, answered questions.

At 1:25 p.m., the subcommittee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 9 avril 2008
(7)

[Traduction]

Le Sous-comité des anciens combattants du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 12 h 7, dans la salle 172-E de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Michael A. Meighen (*président*).

Membres du sous-comité présents : Les honorables sénateurs Banks, Day, Downe, Meighen et Nancy Ruth (5).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Dallaire (1).

Aussi présents : James S. Cox, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; le major à la retraite Keith McDonald, conseiller militaire principal; et le capitaine de vaisseau John Gardam, agent de liaison du MDN.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, le sous-comité commence sa séance à huis clos pour examiner une ébauche d'ordre du jour.

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la salle pendant la séance à huis clos.

À 12 h 43, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 20 novembre 2007 et aux pouvoirs qui lui ont été conférés le lundi 26 novembre 2007 par le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, le sous-comité poursuit son étude sur les services et les avantages offerts aux anciens combattants en reconnaissance des services rendus au Canada. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du sous-comité.*)

TÉMOINS :

Projet thématique commémoratif de la marine marchande :

Stéphane Ouellette, directeur général;

Le colonel à la retraite John Gardam, membre honoraire du comité consultatif.

Le président fait une déclaration liminaire.

M. Ouellette fait une déclaration puis, aidé du colonel Gardam, répond aux questions.

À 13 h 25, le sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, April 16, 2008
(8)

[English]

The Subcommittee on Veterans Affairs of the Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day, at 12:11 p.m., in room 172-E, East Block, the chair, the Honourable Michael A. Meighen, presiding.

Members of the subcommittee present: The Honourable Senators Banks, Day, Meighen and Nancy Ruth (4).

Other senator present: The Honourable Senator Dallaire (1).

In attendance: James S. Cox, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Captain (N) John Gardam, Military Liaison Officer

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, November 20, 2007 and delegated on Monday, November 26, 2007 by the Standing Senate Committee on National Security and Defence, the subcommittee continued its study on the services and benefits provided to veterans in recognition of their services to Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the subcommittee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:

Canadian Merchant Navy Veterans Association Inc.:

Bruce Ferguson, National President;

Jean-Luc Dutil, Executive Vice-President.

The chair made opening remarks.

Mr. Ferguson made a statement and, together with Mr. Dutil, answered questions.

At 1:23 p.m., the committee proceeded to discuss matters related to subcommittee business.

The subcommittee considered the following draft budget application for its study on benefits provided to veterans in recognition of their services to Canada, for the fiscal year ending March 31, 2009.

Professional and Other Services	\$ 18,700
Transportation and Communications	\$ 16,334
All Other Expenditures	\$ 10,500
Total	\$ 45,534

The Honourable Senator Nancy Ruth moved:

That the committee adopt the draft budget application for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration, subject to the addition of one night's accommodation and ground transportation in Washington, D.C., and that the chair be authorized to approve the final amount.

OTTAWA, le mercredi 16 avril 2008
(8)

[Traduction]

Le Sous-comité des anciens combattants du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 12 h 11, dans la salle 172-E de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Michael A. Meighen (*président*).

Membres du sous-comité présents : Les honorables sénateurs Banks, Day, Meighen et Nancy Ruth (4).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Dallaire (1).

Aussi présents : James S. Cox, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et le capitaine de vaisseau John Gardam, agent de liaison du MDN.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 20 novembre 2007 et aux pouvoirs qui lui ont été conférés le lundi 26 novembre 2007 par le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, le sous-comité poursuit son étude sur les services et les avantages offerts aux anciens combattants en reconnaissance des services rendus au Canada. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du sous-comité.*)

TÉMOINS :

Association des anciens combattants de la marine marchande canadienne :

Bruce Ferguson, président national;

Jean-Luc Dutil, vice-président exécutif.

Le président fait une déclaration liminaire.

M. Ferguson fait une déclaration puis, aidé de M. Dutil, répond aux questions.

À 13 h 23, les sénateurs discutent de questions relatives aux affaires du sous-comité.

Le sous-comité examine l'ébauche de budget suivante, pour l'étude sur les services et les avantages sociaux offerts aux anciens combattants en reconnaissance des services rendus au Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2009 :

Services professionnels et autres	18 700 \$
Transports et communications :	16 334 \$
Toutes autres dépenses	10 500 \$
Total	45 534 \$

L'honorable sénateur Nancy Ruth propose :

Que le sous-comité adopte l'ébauche de budget et la soumette au Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration en y ajoutant les dépenses nécessaires pour une nuit d'hébergement et le transport terrestre à Washington D.C., et que le président soit autorisé à approuver le montant final.

The question being put on the motion, it was adopted.

La question, mise aux voix, est adoptée.

At 1:30 p.m., the subcommittee adjourned to the call of the chair.

À 13 h 30, le sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

ATTESTÉ :

La greffière du sous-comité,

Shaila Anwar

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, April 9, 2008

The Subcommittee on Veterans Affairs of the Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 12:07 p.m. to study on the services and benefits provided to members of the Canadian Forces, veterans of war and peacekeeping missions and members of their families in recognition of their services to Canada.

Senator Michael A. Meighen (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I call the meeting to order.

Welcome, members of the Subcommittee on Veterans Affairs. My name is Michael Meighen. I have the pleasure of chairing this subcommittee. With us are the Deputy Chair, Senator Joseph Day from New Brunswick, Senator Nancy Ruth from Toronto, Senator Roméo Dallaire from Quebec, Senator Percy E. Downe from Prince Edward Island and Senator Tommy Banks.

We have before us witnesses representing the Merchant Navy Commemorative Theme Project, that is the MNCTP. It is the national initiative dedicated to educating Canadians and the international community on the contributions and sacrifices made by the Merchant Navy veterans during World War I and World War II and to promote them as part of Canada's and the world's rich maritime heritage.

To expand on these issues in addition to our witnesses today, we will be hearing next week from the Merchant Navy Veterans Association. Hopefully, that will give us a complete picture. To talk to us about the program they are proposing, I would like to welcome the Executive Director, Mr. Stéphane Ouellette, who is accompanied by Colonel John Gardam (Ret'd), an honorary member of the Board of Advisers.

Mr. Ouellette, will you make the presentation?

Stéphane Ouellette, Executive Director, Merchant Navy Commemorative Theme Project: I will.

The Chair: Are you available for questions, sir?

Colonel (Ret'd) John Gardam, Honorary Member of the Board of Advisors, Merchant Navy Commemorative Theme Project: Yes.

Mr. Ouellette: I have prepared a presentation and will read from that.

As children we were told stories on Remembrance Day of our military heroes, how they fought and died for our freedom, for our country and for our right to live without fear. What rarely has been mentioned is that it was not just the army, the navy or the air force that won us our world; it was also a group of brave hearts known as the Merchant Navy that allowed these other forces to

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 9 avril 2008

Le Sous-comité des anciens combattants du comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 12 h 7, pour étudier les services et les avantages sociaux offerts aux membres des Forces canadiennes, aux anciens combattants, aux membres des missions de maintien de la paix et à leurs familles en reconnaissance des services rendus au Canada.

Le sénateur Michael A. Meighen (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je déclare la séance ouverte.

Je vous souhaite la bienvenue au Sous-comité des anciens combattants. Je m'appelle Michael Meighen. J'ai le plaisir de présider ce sous-comité. Nous avons avec nous le sénateur Joseph Day, du Nouveau-Brunswick, qui est vice-président du sous-comité, le sénateur Nancy Ruth, de Toronto, le sénateur Roméo Dallaire, du Québec, le sénateur Percy E. Downe, de l'Île-du-Prince-Édouard et le sénateur Tommy Banks.

Nous accueillons des témoins qui représentent le Projet thématique commémoratif de la marine marchande (PTCMM). Il s'agit d'une initiative nationale visant à faire l'éducation des Canadiens et de la communauté internationale au sujet de la contribution et des sacrifices consentis par les anciens combattants de la marine marchande durant les Première et Seconde Guerres mondiales et à les faire connaître comme partie intégrante du riche patrimoine maritime du Canada et du monde.

Pour explorer davantage la question, en plus des témoins d'aujourd'hui, nous entendrons la semaine prochaine les représentants de l'Association des anciens combattants de la marine marchande. Nous espérons que cela nous permettra d'avoir un tableau complet de la situation. Pour nous parler du programme proposé, nous accueillons aujourd'hui le directeur général du projet, M. Stéphane Ouellette, qui est accompagné du colonel John Gardam (retraité), membre honoraire du conseil d'administration.

Monsieur Ouellette, est-ce vous qui ferez l'exposé?

Stéphane Ouellette, directeur général, Projet thématique commémoratif de la marine marchande : Je vais le faire.

Le président : Êtes-vous disponible pour répondre aux questions, monsieur?

Colonel (retraité) John Gardam, membre honoraire du comité consultatif, Projet thématique commémoratif de la marine marchande : Oui.

M. Ouellette : J'ai préparé un exposé dont je vais vous faire lecture.

Durant notre enfance, on nous racontait le jour du Souvenir des histoires sur nos héros militaires. On nous disait comment ils ont combattu et sont morts pour notre liberté, pour notre pays et pour défendre notre droit de vivre sans ressentir la peur. Ce qu'on nous disait rarement, c'est que ce ne sont pas seulement l'armée, la marine ou l'aviation qui nous ont permis de vivre dans le monde

operate. This put us in a privileged position of belonging to a country that is recognized worldwide as one that embodies freedom.

During the war, the capriciousness of the sea and the unpredictability of the elements meant that risk and danger were always present in a seafarers' mind. Despite assurances from their superiors that all was well, I doubt that these gallant people, whom we are attempting to pay tribute to, were concerned with anything other than getting the job done. They were, I am sure, motivated by the purest of intentions. In so doing, they were continuing a tradition that has its roots in the ancient annals of maritime history.

How they responded was a test of sheer determination not to leave their fellow countrymen unassisted and true courage, courage that deserves to be acknowledged and recognized.

We all know that death knows no divisions or political views. It knows no distinction between uniforms or battle grounds. Death unites the fallen into God's care and it heaps grief and loss, in equal measure, on all those who are left to mourn.

For many years, we celebrated Remembrance Day and, for many years, our Merchant Navy veterans were not given the recognition or the accolades that their fellow military combatants received. Now, they are part of that Remembrance Day. Now, they even have their own day.

On these days of remembrance, we put aside our own schedules and to-do lists to spend time remembering those who have risked all and have lost all in service to this nation. It is a day to recall their bravery, their commitment to duty, their strength and their humanity. It is a day of tribute to them and to their families to whom we owe so much.

However, I was not in the merchant navy, nor was my father, brother or any of my cousins. I am one of those whose life is free because they fought, because they sacrificed, because they wanted to do whatever was necessary to allow me this privilege of freedom.

Please allow me to quote a merchant navy veteran, Mr. Francis Edison Yeadon, who completed one successful North Atlantic convoy before being captured at sea while transporting a ship load of arms to India. He remained aboard a German raider for several months, finally being turned over to the Japanese at Yokohama.

A lot of the Canadians don't even know what the merchant marine was all about, especially during the war. If it wasn't for the merchant marine, the Germans would have taken England easily. Because they tried with their submarines to starve the British, but they didn't succeed,

que nous connaissons; c'est aussi un groupe de marins courageux de la marine marchande qui ont permis à ces autres forces de se déployer. C'est cet effort collectif qui nous a placés dans cette situation privilégiée, celle d'être des citoyens d'un pays qui est reconnu dans le monde entier comme un havre de liberté.

Durant la guerre, à cause de la mer changeante et de l'imprévisibilité des éléments, le risque et le danger étaient toujours présents dans l'esprit des marins. Leurs supérieurs avaient beau leur donner l'assurance que tout allait bien, je doute que ces hommes et femmes courageux à qui nous tentons de rendre hommage se préoccupaient d'autre chose que de faire leur travail quoi qu'il advienne. Je suis certain qu'ils étaient motivés par les intentions les plus pures. Ce faisant, ils perpétuaient une tradition qui est enracinée dans les annales les plus anciennes de l'histoire maritime.

La manière dont ils ont relevé le défi témoigne de leur ferme détermination de ne pas laisser leurs compatriotes sans aucune aide et est la marque du véritable courage, un courage qui mérite d'être reconnu et acclamé.

Nous savons tous que la mort est insensible aux divisions ou aux opinions politiques. Elle ne fait aucune distinction entre les uniformes ou les champs de bataille. La mort unit tous ceux qui sont tombés sous la garde de Dieu et fait rejaillir les sentiments de perte et de deuil, de manière égale, sur tous ceux qui restent.

Depuis de longues années, nous célébrons le jour du Souvenir sans que nos anciens combattants de la marine marchande bénéficient de la reconnaissance et des accolades accordées à ceux et celles qui avaient combattu à leurs côtés. Aujourd'hui, ils sont inclus dans les cérémonies du jour du Souvenir. Aujourd'hui, ils ont même leur propre journée de commémoration.

Lors de ces journées du souvenir, nous mettons de côté nos propres occupations et tâches pour nous rappeler ceux qui ont tout risqué et tout perdu au service de notre pays. C'est une journée réservée à la commémoration de leur courage, de leur sens du devoir, de leur force de conviction et de leur humanité. C'est une journée d'hommage à ces combattants et à leurs familles à qui nous devons tellement.

Cependant, je n'ai pas servi dans la marine marchande, pas plus que mon père, ni mon frère ni aucun de mes cousins. Je fais partie de ceux dont la vie est libre parce que ces gens-là ont combattu, parce qu'ils se sont sacrifiés, parce qu'ils étaient prêts à faire tout ce qui était nécessaire pour me permettre de jouir de ce grand privilège qu'est la liberté.

Avec votre indulgence, je voudrais citer un ancien combattant de la marine marchande, M. Francis Edison Yeadon, qui a complété une traversée de l'Atlantique-Nord avant d'être capturé en mer alors qu'il transportait une cargaison d'armes vers l'Inde. Il est demeuré à bord d'un navire de guerre allemand pendant plusieurs mois, avant d'être enfin livré aux Japonais à Yokohama.

Beaucoup de Canadiens ne savent même pas ce qu'était la marine marchande, surtout en temps de guerre. N'eût été de la marine marchande, les Allemands auraient envahi facilement l'Angleterre. Ils ont quand même essayé d'affamer les Britanniques à l'aide de leurs sous-marins,

thank God. The merchant marines kept England alive. You know, when the ship was sunk our pay was cut off. We never got any money. And when we got home, we never had any. . . We were in the Battle of the Atlantic long before any of those fellows even stepped on a ship or went to war and a lot of our fellows, a good many of them are lost. It was very dangerous waters, the Battle of the Atlantic. I feel sorry for the ones that were lost at sea because, you know, we have no markers, no gravestones for the ones that are lost at sea, and there is a good many of them.

As a relatively young Canadian, I remember the sailors, the soldiers and the air force were always presented to my classmates as heroes, as people who risked all to keep Canada and her people free, and rightfully so. However, I am forced to feel the shame of knowing that neither my teachers, my history books nor my country ever insisted that I learn about the "fourth arm." It was never emphasized.

The integral role that these "ordinary" men and women played has never been used as an example to illustrate that the seemingly smallest of efforts often results in the greatest of gains. It is almost as if we are reluctant to include them. Yet history clearly points to the fact that, without them, our world would not be the one we know.

I believe it is incumbent upon us, the generation that has most benefited from the sacrifices of our grandparents, to focus the light of the torch on all served; to realize that we are today's Canada; and to give thanks to all who made it possible for us to be here today.

Our goal is to ensure the inclusion of the Merchant Navy in the acknowledgement of the services that allowed us victory. The men and women who served as members of the Merchant Navy must be properly acknowledged, celebrated and thanked by us in the same way and with the same respect that their fellow service vets have been.

In closing, I would like to share with you the lyrics of a song from my beloved Cape Breton Island. I feel it speaks to the message I am trying to give. It is called "We Rise Again."

When the waves roll on over the waters
And the ocean cries
We look to our sons and daughters
To explain our lives
As if a child could tell us why
That as sure as the sunrise

mais ils n'ont pas réussi, Dieu merci. La marine marchande a gardé l'Angleterre en vie. Vous savez, quand notre navire a été coulé, on nous a supprimé notre solde. Nous n'avons jamais reçu d'argent. Et à notre retour au pays, nous n'avons rien eu... Nous avons livré la bataille de l'Atlantique longtemps avant que l'un ou l'autre de ces types-là ait jamais mis le pied à bord d'un navire ou soit allé à la guerre et beaucoup de nos collègues marins, un très grand nombre d'entre eux, ont perdu la vie. Nous naviguions dans des eaux très dangereuses pendant la bataille de l'Atlantique. Je suis plein de regrets pour ceux qui sont disparus en mer parce que, vous savez, nous n'avons pas de cimetière, pas de pierre tombale pour tous ceux qui sont disparus en mer, et ils sont très nombreux.

Je suis un Canadien relativement jeune, mais je me rappelle qu'on nous présentait toujours, à moi et à mes confrères de classe, les soldats, les marins et les aviateurs comme des héros, des gens qui avaient tout risqué pour que le Canada et les Canadiens puissent demeurer libres, et à bon droit. Cependant, je suis forcé de reconnaître, à ma grande honte, que ni mes enseignants, ni mes livres d'histoire, ni mon pays n'ont jamais insisté pour que je sois au courant de la « quatrième arme ». On n'a jamais insisté là-dessus.

Le rôle intégral qu'ont joué ces hommes et femmes « ordinaires » n'a jamais été utilisé comme exemple pour illustrer le fait que même les efforts en apparence les plus infimes débouchent souvent sur les résultats les plus méritoires. On dirait quasiment qu'on répugne à les inclure au tableau d'honneur. Pourtant, l'histoire témoigne clairement du fait que sans eux, notre monde ne serait pas celui que nous connaissons.

Je crois qu'il nous incombe, à notre génération qui a bénéficié le plus des sacrifices de nos grands-parents, de projeter la lumière du flambeau sur tous ceux qui ont servi; de prendre conscience que nous sommes le Canada d'aujourd'hui, et de remercier tous ceux qui ont rendu possible que nous puissions vivre dans le monde d'aujourd'hui.

Notre objectif est de veiller à inclure la marine marchande dans les gestes de reconnaissance envers les services qui nous ont conduits vers la victoire. Les hommes et les femmes qui ont servi dans la marine marchande doivent être pris en compte comme il se doit; nous devons commémorer leur courage et les remercier de la même manière et avec le même respect que nous le faisons pour les autres anciens combattants.

En terminant, je voudrais vous lire les paroles d'une chanson de mon coin de pays adoré, l'île du Cap-Breton. J'estime que ce texte exprime avec éloquence le message que j'essaie de transmettre. C'est intitulé « Nous ressuscitons ».

Quand les vagues se dressent en une blancheur d'écume
Dans la clameur de l'océan
Nous nous tournons vers nos fils et nos filles
Pour leur expliquer nos vies
Comme si un enfant pouvait nous dire pourquoi
Aussi certain que le soleil va se lever

As sure as the sea

As sure as the wind in the trees

We rise again in the faces of our children

We rise again in the voices of our song

We rise again in the waves out on the ocean

And then we rise again

When we rise again I suggest we attempt to find a way to fully recognize all of our countrymen that have spent their lives trying, not just to keep us free, but able to pursue dreams that, without them, we would never be able to explore. Thank you for giving me this opportunity to speak to you before today.

The Chair: Colonel, is there anything you would like to add to that?

Col. Gardam: I met this young fellow when I was working on the peacekeeping monument for the Department of National Defence. He was assigned the task of producing a video about the peacekeeping monument. Of course, he knew nothing about the project or the military. I started helping him then and I have been helping him ever since on all the projects he gets involved with.

I was born and raised in England and was there for the whole of the Second World War. The food on our table was at the mercy of the merchant ships getting through to England. When I retired from the Army, I went to work for the Commonwealth War Graves Commission as the Assistant Secretary-General. Within the first month, I realized that there was part of our overseas force that was treated totally different. That was the Merchant Navy.

It came to pass that a family had lost a merchant sailor during the war in a port in Bermuda. They received no benefits. What really hurt them is that his headstone was not an official Veterans Affairs Canada headstone. I said, "How can this be?" They said, "Go over to the Ministry of Transport because they keep the cards on all the merchant sailors. You can find out the story."

This fellow was in port and they were loading cargo when the slings slipped. The cargo fell on top of him and drove him down into the bottom of the hold. However, he was not in hostile waters. Therefore, according to the rules, he received no veteran's recognition for what he had done. From that time on, I have been really interested in how this one group could be treated so differently.

Aussi certain que la mer va se calmer

Aussi certain que le vent fera entendre le bruissement du feuillage

Nous ressuscitons dans le visage de nos enfants

Nous ressuscitons dans les voix qui chantent notre chanson

Nous ressuscitons dans les vagues et l'écume de l'océan

Nous ressuscitons.

C'est dans l'esprit de cette résurrection que je suggère que nous trouvions le moyen de reconnaître pleinement les sacrifices de tous nos compatriotes qui ont passé leur vie à lutter non seulement pour nous garder libres, mais pour nous permettre de réaliser nos rêves que, sans eux, nous ne serions même pas en mesure d'envisager. Merci de m'avoir donné cette occasion de prendre la parole devant vous aujourd'hui.

Le président : Colonel, aimeriez-vous ajouter quelque chose?

Col. Gardam : J'ai rencontré ce jeune homme quand je travaillais au monument au maintien de la paix pour le ministère de la Défense nationale. On lui avait confié la tâche de produire une vidéo sur le monument au maintien de la paix. Bien sûr, il ne connaissait rien au sujet de ce projet ni des militaires. J'ai commencé à l'aider à cette époque et depuis lors, je n'ai cessé de l'aider dans tous les projets dans lesquels il s'embarque.

Je suis né et j'ai grandi en Angleterre et j'y ai habité pendant toute la Seconde Guerre mondiale. Nous savions que la nourriture que nous avions sur notre table nous parvenait grâce aux efforts héroïques des marins marchands qui devaient réussir la grande traversée jusqu'en Angleterre. Quand j'ai pris ma retraite de l'armée, je suis allé travailler à la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth à titre de secrétaire général adjoint. Il ne m'a pas fallu un mois pour me rendre compte qu'il y avait une partie de nos forces outre-mer qui était traitée d'une manière totalement différente. C'était la marine marchande.

J'ai fait la connaissance d'une famille qui avait perdu un marin marchand durant la guerre dans un port des Bermudes. Ces gens-là n'avaient reçu aucune prestation. Ce qui les peinait vraiment, c'était que sa pierre tombale n'était pas une pierre tombale officielle de Anciens Combattants Canada. Je leur ai demandé comment cela était possible. Ils m'ont répondu : « Allez voir au ministère des Transports, ils conservent les dossiers de tous les marins marchands. Vous pouvez découvrir toute l'histoire. »

Ce type était au port, en train de charger le navire, quand les élingues ont glissé. La cargaison lui est tombée dessus et l'a écrasé au fond de la cale. Cependant, il ne se trouvait pas en eaux hostiles. Par conséquent, en conformité des règles, il n'a reçu aucune reconnaissance à titre d'ancien combattant. Depuis ce temps, je m'intéresse beaucoup à ce groupe et je me demande comment il a pu être traité d'une manière aussi différente.

There is a book out by Commander Watt who was Royal Canadian Navy in the First and Second World Wars. He wrote the book, *In All Respects Ready*. He ran a Naval boarding service in Halifax throughout World War II. They used to inspect the merchant ships before they sailed to take a cargo overseas. He was checking if the ships were safe to sail and many of them were not. They were just filled with cargo with a hope from the owners that they would be sunk or fall into the water when they were going over and they would get the insurance money.

I have written about the merchant sailors and it is a crying shame that this young man here, all on his own, has been trying to get recognition for the Merchant Navy in the first week in September each year. That is when the *Athenia* was sunk, the first merchant ship to go down.

That is why I am here. I am supporting Mr. Ouellette.

The Chair: Thank you. That was very well said. If you would be prepared to take a few questions, no doubt there will be some.

Senator Day: Colonel, Mr. Ouellette, welcome. This is not the first time have you been before this committee. I know that the Merchant Navy Veterans Association has been here before.

I would like to declare a personal interest in that I sponsored Bill C-411 that created the Merchant Navy Veterans Day. We brought it before this committee. This committee was and continues to be very supportive, as does the Senate. Mr. Ouellette knows the Senate is very supportive of the recognition of the Merchant Navy veterans. It has been a long, tough struggle over many years.

I think senators here would like to know if this commemorative theme project, which you are here to tell us about, is supported by the Merchant Navy Veterans Association.

Mr. Ouellette: Supported in what way; in terms of moral support or finance?

Senator Day: Tell us about both of those. Is this a project separate from the Merchant Navy Veterans Association?

Mr. Ouellette: I put the Merchant Navy Commemorative Theme Project together about five years ago. The impetus was Senator Day's bill. I started by wanting to ensure that, after the bill passed in 2004, we started the ceremony.

However, in terms of answering your question, senator, I do work with the MNVA, in some limited capacity. However, there is no official affiliation with the group, per se. I do deal with a handful of veterans. I have dealt on a number of occasions with the Canadian Merchant Navy Veterans Association, but

Il y a un livre écrit par le capitaine Watt, qui était dans la Marine royale canadienne durant la Première et la Seconde Guerres mondiales et qui est intitulé *In All Respects Ready*. Tout au long de la Seconde Guerre mondiale, il a dirigé à Halifax un service de contrôle des navires. Ses hommes et lui inspectaient les navires marchands avant qu'ils prennent la mer pour transporter des marchandises de l'autre côté de l'océan. Ils vérifiaient que les navires pouvaient naviguer en toute sécurité, et souvent, ce n'était pas le cas. Les propriétaires se contentaient de les remplir de marchandises, dans l'espoir qu'ils soient coulés ou tombent en mains ennemies, ce qui leur permettrait d'empocher l'argent de l'assurance.

J'ai écrit des articles sur les marins marchands et c'est une véritable honte que ce jeune homme ici présent se démène tout seul pour essayer d'obtenir une journée de reconnaissance de la marine marchande durant la première semaine de septembre chaque année. C'est à cette date que le *Athenia* a été coulé; c'était le premier navire marchand à être coulé.

C'est la raison de ma présence ici. J'appuie M. Ouellette.

Le président : Merci. C'était très éloquent. Si vous êtes disposé à répondre à quelques questions, nul doute qu'il y en aura.

Le sénateur Day : Colonel, monsieur Ouellette, je vous souhaite la bienvenue. Ce n'est pas la première fois que vous témoignez devant notre comité. Je sais que l'Association des anciens combattants de la marine marchande a déjà témoigné devant nous.

Je voudrais déclarer que j'ai un intérêt personnel dans cette affaire en ce sens que j'ai parrainé le projet de loi C-411 qui a créé la Journée des anciens combattants de la marine marchande. C'est notre comité qui l'a étudié. Nous continuons d'appuyer les efforts déployés dans ce dossier, de même que le Sénat. M. Ouellette sait que le Sénat appuie catégoriquement la reconnaissance des anciens combattants de la marine marchande. Ce fut une lutte longue et difficile pendant de nombreuses années.

Je pense que les sénateurs ici présents aimeraient savoir si ce projet thématique commémoratif dont vous êtes venus nous parler est appuyé par l'Association des anciens combattants de la marine marchande.

M. Ouellette : Appuyé de quelle manière, moralement ou financièrement?

Le sénateur Day : Parlez-nous des deux. Ce projet est-il distinct de l'Association des anciens combattants de la marine marchande?

M. Ouellette : J'ai lancé le Projet thématique commémoratif de la marine marchande il y a environ cinq ans. C'est le projet de loi du sénateur Day qui m'a inspiré. Au départ, je voulais m'assurer qu'après l'adoption du projet de loi en 2004, nous fassions la cérémonie.

Cependant, pour répondre à votre question, sénateur, je travaille effectivement avec l'association, de manière limitée, mais nous n'avons aucune affiliation officielle avec ce groupe comme tel. J'ai des contacts réguliers avec un petit nombre d'anciens combattants. J'ai traité à un certain nombre de reprises

sometimes they are very selective in what they support publicly and so on. Therefore the greatest support I have had is on an individual basis in terms of that official affiliation.

Senator Day: We will be meeting with that association and we should know, did they enthusiastically embrace your concepts or are they lukewarm to what you have been telling them?

Mr. Ouellette: In the past, when I first did the day in 2004 and to get support from Veterans Affairs Canada to carry out the event, I did get their official support saying that, for that particular year, I was designated as the representative in Ottawa to be able to do that.

There was a different president back then. Since that time, the new president has supported it but not in any official capacity. By that I mean he was at some points reluctant for me to use previous letters of support I had to determine the mandate of this project.

When I say “an organization,” I want to make sure that it is not an official organization in the sense that it is not incorporated. It is run strictly on a volunteer basis. There has been little to no funding given. The support we have received has been from Veterans Affairs Canada, for example, providing logistical support and so on. However, this has been mainly run through volunteer efforts.

I would say they are lukewarm to the project. I would say that, over the last five years, the acrimony I felt from the two main associations has faded. Things have been getting better. They are seeing that people actually do care. However, anything related to the post-war era is not the area that I focus on. One of the main reasons is that I do not want to appear to be encroaching on anyone's territory.

The main focus of this project is to ensure their history is preserved through commemorative themes and other products we can develop to capture that history and to make sure it is properly researched and documented. The two organizations do have very separate mandates in terms of that.

Senator Day: Did you say there are two main veterans' organizations?

Mr. Ouellette: Yes, there is the League of Merchant Mariners and also the Canadian Merchant Navy Veterans Association.

Senator Day: We are all supportive of recognizing the contribution of the merchant navy, which is long overdue. However, I am still not comfortable in understanding the commemorative theme project of the organization.

avec l'Association canadienne des anciens combattants de la marine marchande, mais celle-ci est parfois très sélective quant à ce qu'elle décide d'appuyer publiquement. Par conséquent, mes principaux appuis se situent au niveau individuel pour ce qui est de cette affiliation officielle.

Le sénateur Day : Nous allons rencontrer les représentants de cette association et nous devons savoir si celle-ci a appuyé avec enthousiasme votre projet, ou bien si elle l'a plutôt accueilli tièdement.

M. Ouellette : Dans le passé, la première fois que j'ai organisé cette journée en 2004 et que j'ai voulu obtenir l'appui d'Anciens Combattants Canada pour mener à bien l'événement, j'ai obtenu leur appui officiel; cette année-là, j'avais été désigné représentant à Ottawa et chargé de mener à bien le projet.

Ce n'était pas le même président à l'époque. Depuis, le nouveau président a appuyé le projet, mais pas officiellement. Je veux dire par là qu'à l'occasion, il a refusé de me laisser utiliser des lettres d'appui que j'avais eues auparavant pour déterminer le mandat de ce projet.

Quand je parle d'une « organisation », je tiens à préciser que ce n'est pas une organisation officielle en ce sens qu'elle n'est pas constituée en société. Tout le travail est fait bénévolement. Nous n'avons presque pas reçu d'argent. Le soutien que nous avons reçu a été de Anciens Combattants Canada, par exemple, qui nous a fourni un soutien logistique. Mais toute l'affaire a été essentiellement menée par des bénévoles.

Je dirais qu'ils sont tièdes envers le projet. Je dirais qu'au cours des cinq dernières années, l'acrimonie que je ressentais de la part des deux principales associations s'est atténuée. Les choses s'améliorent. Ils s'aperçoivent que les gens s'y intéressent vraiment. Cependant, je ne m'occupe pas tellement de tout ce qui a trait à la période postérieure à la guerre. L'une des principales raisons est que je ne veux pas donner l'impression d'empiéter sur le territoire de quiconque.

L'objet principal de ce projet est de s'assurer que leur histoire soit préservée par des thèmes commémoratifs et autres produits que nous pouvons mettre au point pour reconstituer cette histoire et s'assurer qu'elle soit bien documentée grâce à des recherches solides. Les deux organisations ont des mandats très séparés à cet égard.

Le sénateur Day : Avez-vous dit qu'il y a deux principales organisations d'anciens combattants?

M. Ouellette : Oui, il y a la League of Merchant Mariners et l'Association des anciens combattants de la marine marchande canadienne.

Le sénateur Day : Nous sommes tous en faveur de reconnaître la contribution de la marine marchande, ce qui aurait dû être fait il y a longtemps. Cependant, je ne suis toujours pas à l'aise pour ce qui est de bien comprendre le projet thématique commémoratif de l'organisation.

Veterans Affairs Canada would have a list of veterans' associations. Would this theme project be listed with Veterans Affairs Canada as a veterans' association initiative, or would it be listed as a group of individuals, non-veterans, who are interested in helping to preserve the memory of veterans?

Mr. Ouellette: I would say the latter.

Senator Day: That is helpful, thank you.

Senator Dallaire: Are any of the companies that owned those ships during the Second World War still in existence today?

Mr. Ouellette: I believe that Canada Steamship Lines is one of them, but I could get back to you on that.

Senator Dallaire: I am just wondering if you have established a link with the owners in advancing your project.

Mr. Ouellette: Not as of yet.

Senator Dallaire: Let us say you are looking for a full-time research person or professor to work on this history, a chair even at RMC is at least \$1 million to keep going as an endowment. I am just wondering if there might be a sense of involvement by these firms.

The other thing is the Great Lakes — and I am not talking about the War of 1812 here, which we won, of course. They came and burned down York or Toronto, but we went and burned Washington so we won on that one.

On the Great Lakes, on the army side, we had two divisions deployed throughout the country — air defence, coastal defence, artillery. We had units deployed in the whole Niagara Peninsula. My father-in-law commanded one of those units during wartime and they got recognition as veterans. For the people involved with the air side of the house, all the tens of thousands that were trained on the air side, there was a certain recognition of volunteers.

For the merchant navy on the Great Lakes, which must have moved a lot of stuff during that time frame, were they ever equipped or armed or put into any of the equations of defence at the time?

Mr. Ouellette: I am unable to answer that question with historical accuracy. I can get back to you on that; but in terms of their historical involvement, I am not familiar with that.

Senator Dallaire: It is not that they were targeted, but if we have people defending the locks in Niagara or all the aluminum factories in Arvida, it seems to me our internal shipping capacity also would have been a possible target. However, you do not know the history of that group, is that correct?

Anciens Combattants Canada a une liste des associations d'anciens combattants. Est-ce que ce projet thématique figure sur la liste d'Anciens Combattants Canada à titre d'initiative d'une association d'anciens combattants, ou bien est-ce le fait d'un groupe de personnes, qui ne sont pas des anciens combattants et qui s'intéressent à préserver le souvenir des anciens combattants?

M. Ouellette : Je dirais plutôt la deuxième éventualité.

Le sénateur Day : Voilà qui est utile, merci.

Le sénateur Dallaire : Est-ce que l'une ou l'autre des compagnies qui possédaient ces navires durant la Seconde Guerre mondiale existe encore aujourd'hui?

M. Ouellette : Je crois que la Canada Steamship Lines est l'une d'elles, mais je pourrais vérifier et vous faire rapport.

Le sénateur Dallaire : Je me demande seulement si vous avez établi des liens avec les propriétaires pour promouvoir votre projet.

M. Ouellette : Pas encore.

Le sénateur Dallaire : Disons que vous cherchez un attaché de recherche à plein temps ou un professeur pour travailler à cet historique, il en coûte au moins un million de dollars pour doter une chaire, même au CMR. Je me demandais seulement si ces compagnies pourraient avoir un sentiment d'appartenance à ce projet.

Par ailleurs, dans les Grands Lacs — et je ne parle pas ici de la guerre de 1812, que nous avons gagnée, évidemment. Ils sont venus et ont incendié York ou Toronto, mais nous avons répliqué en allant incendier Washington et nous avons donc gagné cette guerre-là.

Dans les Grands Lacs, du côté de l'armée, nous avons deux divisions déployées dans l'ensemble du pays, pour la défense aérienne, la défense côtière, l'artillerie. Nous avons des unités déployées dans toute la péninsule du Niagara. Mon beau-père commandait l'une de ces unités pendant la guerre et ils ont obtenu d'être reconnus comme des anciens combattants. Pour ceux qui ont participé à l'effort aérien, les dizaines de milliers qui ont suivi un entraînement dans l'aviation, il y a eu une certaine reconnaissance des bénévoles.

Pour la marine marchande dans les Grands Lacs, qui a dû transporter énormément de marchandises pendant cette période, les navires ont-ils été équipés ou armés ou insérés d'une manière ou d'une autre dans l'effort de défense à cette époque?

M. Ouellette : Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question avec la précision d'un historien. Je peux vérifier et vous faire rapport; mais pour ce qui est de leur participation historique, je ne connais pas bien ce dossier.

Le sénateur Dallaire : Ce n'est pas qu'ils étaient pris pour cibles, mais si nous avions des gens pour défendre les écluses au Niagara et toutes les usines d'aluminium à Arvida, il me semble que notre capacité de transport maritime intérieur aurait également pu être une cible possible. Cependant, vous ne connaissez pas l'histoire de ce groupe, n'est-ce pas?

Mr. Ouellette: I do not know the history of the Great Lakes. All we know, and what we know here today is the Battle of the St. Lawrence — the ships during 1942-44. It amounted to about 22 ships torpedoed during that time. However, the inclusion of the Great Lakes in terms of defence during the war is something I am not familiar with. It is certainly something that, as broadening the theme, should be included.

Senator Dallaire: I think it is part of the whole exercise because we moved massive amounts of material through the Great Lakes. It was a huge industrial complex there.

The Chair: I am wondering how you see us helping you, other than keeping what you have said in mind when we talk to other witnesses and we consider the whole picture.

You have Senator Day's bill, which has been passed by both Houses.

Senator Day: Five years ago.

The Chair: We have an official day for the merchant marine, which is —

Mr. Ouellette: September 3.

The Chair: In terms of commemoration, your efforts, as I understand it, are directed toward merchant mariners and members of the public, perhaps focusing around this official day and other events during the year. I suppose merchant mariners were certainly involved in the Battle of the North Atlantic, and there is the Battle of the Atlantic Day.

Mr. Ouellette: Yes, they were.

The Chair: Is there anything in particular you would see this committee doing to assist your efforts?

Mr. Ouellette: I would like a clear mandate. I have been doing this on a volunteer basis — the Day of Remembrance ceremonies — and it has become a very large responsibility. We need to identify funding sources and to give a more official direction, perhaps through Veterans Affairs Canada, and maybe bringing other departments on-line that would help manage the activities of this project.

It is quite massive; it is more than what is actually here. There has been a lot done in terms of songs being written and music videos produced. There is a partnership with Ottawa University that provides me with students who conduct research; so there has been a lot done, but it has been done mainly on a volunteer basis.

An official body needs to be created that would support or assist. Or there could at least be a direction to Veterans Affairs Canada, for example, on how they could be more officially integrated. Then the responsibility of organizing the event, which they are eventually proposing to do anyway, could be turned over.

The Chair: Tell me if I am on the wrong track or I do not understand. If I were the person in the Department of Veterans Affairs Canada — or whomever you were talking to — I would say, Mr. Ouellette, before we get down to talking about getting

M. Ouellette : Je ne connais pas l'histoire des Grands Lacs. Nous connaissons seulement l'histoire de la bataille du Saint-Laurent : les navires qui sillonnaient le fleuve dans les années 1942-1944. Quelque 22 navires ont été torpillés durant cette période. Cependant, je ne connais pas bien l'effort de défense dans les Grands Lacs pendant la guerre. Il est certain qu'on pourrait étendre davantage le thème et inclure ce volet.

Le sénateur Dallaire : Je trouve que cela fait partie de tout l'exercice parce que nous avons transporté des quantités gigantesques de matériaux dans les Grands Lacs. Il y avait là-bas un énorme complexe industriel.

Le président : Je me demande comment vous envisagez que nous pourrions vous aider, autrement qu'en gardant à l'esprit ce que vous nous avez dit quand nous discuterons avec d'autres témoins et étudierons cette question générale.

Il y a le projet de loi du sénateur Day, qui a été adopté par les deux Chambres.

Le sénateur Day : Il y a cinq ans.

Le président : Nous avons une journée officielle pour la marine marchande, qui est...

M. Ouellette : Le 3 septembre.

Le président : Sur le plan de la commémoration, vos efforts, si je comprends bien, visent les membres de la marine marchande et du grand public, en mettant peut-être l'accent sur cette journée officielle et d'autres activités durant l'année. Je suppose que les marins marchands ont certainement participé à la Bataille de l'Atlantique-Nord, et il y a le Jour de la bataille de l'Atlantique.

M. Ouellette : Oui, ils y ont participé.

Le président : Est-ce que vous souhaiteriez que notre comité fasse quelque chose de précis pour vous aider dans vos efforts?

M. Ouellette : J'aimerais avoir un mandat clair. Je m'occupe de cela bénévolement — les cérémonies du jour du Souvenir — et c'est devenu une très lourde responsabilité. Nous devons trouver des sources de financement et imprimer au mouvement une direction plus officielle, peut-être par l'entremise d'Anciens Combattants Canada, et peut-être aussi en faisant intervenir d'autres ministères qui aideraient à gérer les activités du projet.

C'est de grande envergure; cela ne se limite pas à ce qu'on voit ici. Beaucoup a été fait, des chansons ont été écrites, des vidéos musicales ont été produites. Il y a un partenariat avec l'Université d'Ottawa qui me prête des étudiants pour faire de la recherche; on a donc fait beaucoup, mais surtout bénévolement.

Un organisme officiel doit être créé pour appuyer le projet. Ou bien l'on pourrait au moins donner des instructions à Anciens Combattants Canada, par exemple, pour les amener à s'intégrer plus officiellement. Ensuite, on pourrait remettre au ministère la responsabilité d'organiser cet événement, ce que l'on propose de faire un jour de toute façon.

Le président : Dites-moi si je me trompe ou si je ne comprends pas bien. Si j'étais la personne au ministère des Anciens combattants du Canada, ou enfin la personne à qui vous vous adressez, je dirais ceci : monsieur Ouellette, avant de discuter de

department resources behind commemoration celebrations, I would have to be assured that the Merchant Navy Veterans Association, the League of Merchant Mariners and your organization were all singing from the same songbook. In this mythical scenario, would you be able to bring that about or is that an unreasonable request?

Mr. Ouellette: We are all familiar with the history of the merchant navy in terms of their post-war struggles and the type of sentiment that has created. I am not an expert in these areas. Even when they were fighting for their contributions, the political realm reflected that exactly.

I think that why I have been successful is that I have not really been trying to demonstrate that I want to take them over. One of the things I have encountered is that they are very protective of whatever they have. If I did not tread very cautiously, they could see me as potentially trying to take over, which is not at all what I am doing. I have been very clear to that effect.

The Canadian Merchant Navy Veterans Association has been very supportive, in terms of not trying to cause any problems. They did bring me down in 2005 to speak at their AGM and they footed the cost for that, so there has been some work achieved in that area.

I do not want to speak on any authoritative capacity. I am just telling you what I have been told, which is that a lot of these organizations were not supportive and were very competitive with one another. I have tried to stay away from that and tried not to be dragged into the post-war aspect. I am saying we have to make sure your history is known, that the sacrifices are known and we can achieve that by whatever means possible.

Whether or not there is an official affiliation — if we could say all our ships are sailing in the same direction — that has always been a challenge. History establishes those difficulties.

When I first did the event in 2005, I was criticized in the *Ottawa Citizen* by a certain individual. I was instructed to stay clear of it because it would have become a letter-writing campaign.

My motivation is that I strongly believe in the project and have been doing it, on and off, for 20 years. The project stems from something in Cape Breton and that is why its scope is huge. Not wanting to lose direction, I would like to say that it has been a privilege to work with some of these veterans. Many veterans who are not part of the associations are the ones from whom I have received a great deal of moral support and encouragement to continue. Obviously, it would be fantastic if a consensus could be achieved between other organizations and me.

Senator Banks: My questions stem from complete ignorance so I want to ensure that I understand correctly. The Merchant Navy Commemorative Theme Project is, in effect, you.

Mr. Ouellette: Yes.

consacrer des ressources ministérielles à des célébrations commémoratives, je voudrais avoir l'assurance que la Merchant Navy Veterans Association, la League of Merchant Mariners et votre organisation sont tous à l'unisson. Dans ce scénario imaginaire, seriez-vous en mesure de démontrer cela, ou bien est-ce une demande déraisonnable?

M. Ouellette : Nous connaissons tous l'histoire de la marine marchande et des luttes qu'elle a menées durant l'après-guerre, avec les sentiments que cela a fait naître. Je ne suis pas expert en la matière. Même quand les divers groupes luttaient pour faire reconnaître leurs contributions, la scène politique reflétait exactement cette réalité.

Je pense que si j'ai obtenu du succès, c'est parce que je n'ai pas vraiment tenté de démontrer que je veux m'emparer de leur dossier. J'ai constaté que ces organisations sont sur la défensive et protègent jalousement leur fief. Si je n'avais pas cheminé avec la plus grande prudence, elles auraient pu me percevoir comme une menace, ce qui n'est pas du tout le cas. J'ai établi cela très clairement.

L'Association des anciens combattants de la marine marchande canadienne m'a beaucoup appuyé en ce sens qu'elle n'a pas tenté de causer le moindre problème. Ils m'ont fait venir pour prendre la parole à leur assemblée générale annuelle en 2005, à leurs frais, et il y a donc eu des progrès de ce côté.

Je ne veux pas parler à titre officiel. Je vous dis seulement ce qui m'a été dit, à savoir que beaucoup de ces organisations refusaient d'embarquer et qu'il y avait une grande rivalité entre elles. Je me suis efforcé de ne pas me mêler de cela et je ne me suis pas laissé entraîner dans le dossier de l'après-guerre. Je dis que nous devons nous assurer que votre histoire est connue, que les sacrifices sont connus, et nous pouvons y parvenir par tous les moyens possibles.

Peu importe qu'il y ait une affiliation officielle — si nous pouvions dire que tous nos navires voguent de concert — cela a toujours posé une difficulté. L'histoire établit de telles difficultés.

Quand j'ai organisé l'événement pour la première fois en 2005, une certaine personne m'a critiqué dans l'*Ottawa Citizen*. On m'a ordonné de ne pas m'en mêler parce que cela aurait pu se transformer en une campagne de lettres.

Ma motivation est que je crois fermement en ce projet et que je m'en suis occupé, périodiquement, pendant 20 ans. Ce projet découle d'un événement qui s'est passé au Cap-Breton et c'est pourquoi son envergure est immense. Je ne veux pas m'éparpiller et je voudrais donc dire que ce fut un privilège de travailler avec certains anciens combattants. Beaucoup d'entre eux qui ne sont pas membres des associations m'ont donné beaucoup de soutien moral et m'ont encouragé à continuer. Évidemment, ce serait fantastique si l'on pouvait dégager un consensus entre ces organisations et moi-même.

Le sénateur Banks : Mes questions découlent de mon ignorance complète, et je veux donc m'assurer de bien comprendre. Le Projet thématique commémoratif de la marine marchande, essentiellement, c'est vous.

M. Ouellette : Oui.

Senator Banks: There is neither an extant organization nor registered society.

Mr. Ouellette: There is not.

Senator Banks: However, the League of Merchant Mariners and the Merchant Navy Veterans Association are incorporated.

Mr. Ouellette: To my understanding, they are incorporated.

Senator Banks: Are they competitive with each other for members?

Mr. Ouellette: I would not be able to answer that.

Senator Banks: Do both organizations have members currently serving in the merchant navy?

Mr. Ouellette: No, they do not, to my knowledge. Of these two organizations, the CMVA is the larger with 1,000 plus members. The League of Merchant Mariners has about 150-200 members.

Senator Banks: Are all of the members veterans of merchant navies in World War II?

Mr. Ouellette: Yes.

Senator Banks: One could say, then, that the aims of these three are entirely consistent. You have had conversations with the veterans association, so why would it not gladly welcome this initiative and take it on under its wing? One of the mechanical difficulties is that we cannot initiate expenses or write a cheque. However, if someone could write a cheque today, to whom would one make it payable if there is not an incorporated organization? Have you discussed with the MNVA the concept of taking on this project? What are their reservations?

Mr. Ouellette: It is complicated. I do not want to speak for anyone else but, in terms of their mandate, you would think that they would endorse what I am doing because the intent is to commemorate them. That is precisely what my effort is all about.

From a cultural aspect, these individuals are not always the easiest to talk to and some can be downright hostile. I truly believe in doing this and along the way, I discovered that I had a great uncle in the merchant navy that I did not know about. I have taken the project on as my responsibility. I have received some support from the CMVA but God knows why they do not fully endorse it. I am sure that the core of it goes back some 50 years. As well, maybe they do not believe that someone cares about their issue. I do not know. It has not been easy to gain the support of a unanimous body. That has not happened to date. On the many occasions when I invited the League of Merchant Mariners to attend the event over the last five years, in the first two years they were reluctant, although they did show up in the last couple of years. It has been done on an ongoing basis but it has no formal structure. I have avoided creating a not-for-profit organization because I did not want to deal with the headaches.

Le sénateur Banks : Il n'y a pas d'organisation existante ni de société enregistrée.

M. Ouellette : Il n'y en a pas.

Le sénateur Banks : Cependant, la League of Merchant Mariners et la Merchant Navy Veterans Association sont constituées en sociétés.

M. Ouellette : Je crois qu'elles le sont, en effet.

Le sénateur Banks : Sont-elles en concurrence pour aller chercher des membres?

M. Ouellette : Je ne suis pas en mesure de répondre à cela.

Le sénateur Banks : Est-ce que les deux organisations ont actuellement des membres actifs dans la marine marchande?

M. Ouellette : Non, elles n'en ont pas, à ma connaissance. De ces deux organisations, la CMVA est la plus importante, ayant plus de 1 000 membres. La League of Merchant Mariners a entre 150 et 200 membres.

Le sénateur Banks : Est-ce que tous les membres sont des anciens combattants de la marine marchande de la Seconde Guerre mondiale?

M. Ouellette : Oui.

Le sénateur Banks : On pourrait donc dire que les objectifs des trois sont absolument compatibles. Vous avez eu des conversations avec les représentants de l'association des anciens combattants, alors pourquoi celle-ci n'accueille-t-elle pas cette initiative à bras ouverts et ne l'adopte-t-elle pas? L'une des difficultés d'ordre technique est que nous ne pouvons pas prendre l'initiative de dépenses ou faire un chèque. Cependant, si quelqu'un pouvait faire un chèque aujourd'hui, à qui faudrait-il le faire, puisqu'il n'y a pas d'organisation constituée en société? Avez-vous discuté avec la MNVA de la possibilité que celle-ci assume la responsabilité de ce projet? Quelles sont leurs réserves?

M. Ouellette : C'est compliqué. Je ne veux pas parler au nom de quiconque, mais compte tenu de leur mandat, on pourrait croire qu'ils souscriraient à ce que je fais parce que l'intention est de commémorer leurs exploits. C'est précisément le but de mes efforts.

Du point de vue culturel, ces gens-là ne sont pas toujours d'un abord très facile et certains peuvent même être carrément hostiles. Je crois fermement en mon projet et j'ai découvert en cours de route que j'avais un grand oncle dans la marine marchande dont je n'avais pas entendu parler. J'ai assumé la responsabilité de ce projet. J'ai reçu un certain appui de la CMVA, mais Dieu seul sait pourquoi l'association ne l'appuie pas sans réserve. Je suis certain que cela remonte à quelque 50 ans. De plus, peut-être qu'ils ne croient tout simplement pas que quelqu'un se soucie de leur situation. Je ne sais pas. Ça n'a pas été facile d'obtenir l'appui unanime d'un organisme. Ça n'est pas encore arrivé. À de nombreuses reprises, j'ai invité la League of Merchant Mariners à assister à l'événement au cours des cinq dernières années; les deux premières années, ils avaient des réserves, mais ils se sont montrés depuis deux ans. Le projet a acquis une certaine permanence, mais il n'a aucune structure officielle. J'ai évité de créer une

I want to do the event for the sake of doing it and try to get as much support as possible on that basis without going through the red tape.

We have many support people, although the organization was brought together simply for one common objective. I have people that have lent their name and given me a lot of their time, such as Colonel John Gardam. We are a group of people but I have not taken it to the point where we have become an official body, and that is why I am sitting before you today. It needs to go to the next level.

For example, if I were to end my involvement, first I would want to ensure that someone else would take it on. This has been my dream for 20 years and if there is a way for me to continue and make some form of living out of it, then I would like to do that.

Senator Downe: Are merchant navy veterans eligible for full membership in the Royal Canadian Legion?

Col. Gardam: Yes, senator, they are eligible. When the Second World War ended, the Royal Canadian Legion decided to not accept the merchant navy and, lo and behold, certain merchant navy members joined. For example, a prison guard in Kingston joined and became the president of a RCL branch in Kingston. A fellow in Ottawa who was merchant navy joined the RCAF after WWII and served in Europe. He became a member.

In various ways, the merchant navy has been recognized within the Legion. The history of the Legion teaches us that when the First World War ended, the membership consisted of First World War veterans. When the Second World War ended, the First World War veterans were very reluctant to hand over to the Second World War people. The Korean war veterans, for God's sake, had to organize the Korean Veterans Association because the Legion decided it did not want these people who had served only one year in action.

Peacekeepers from across Canada have received virtually no encouragement to become members. I have been with the RCL for 28 years and it is now realizing its past mistakes. They are on a real drive now to get all the veterans to join the League of Veterans, under the control of the Royal Canadian Legion.

Our association is facing a great deal of reluctance on the part of its members. They said that they have been shunned long enough and we carry on their own organization. It is a pity, but the merchant navy got a bad deal at the end of the war.

organisation à but non lucratif pour éviter une trop lourde paperasse. Je veux faire cette activité parce que je crois que c'est juste et j'essaie d'obtenir le plus d'appui possible sans m'accabler d'une lourde paperasse.

Nous avons beaucoup de gens qui nous appuient, quoique l'organisation a été mise sur pied uniquement pour un seul objectif commun. J'ai des gens qui ont prêté leur nom et m'ont consacré beaucoup de leur temps, comme le colonel John Gardam. Nous sommes un groupe de gens, mais je n'ai pas franchi l'étape de créer un organisme officiel et c'est la raison pour laquelle je me présente devant vous aujourd'hui. Il faut passer à l'étape suivante.

Par exemple, si je mettais fin à ma participation, je voudrais d'abord m'assurer que quelqu'un d'autre reprenne le flambeau. C'est mon rêve depuis 20 ans et s'il y a moyen pour moi de continuer et de gagner ainsi ma vie d'une façon quelconque, alors je voudrais le faire.

Le sénateur Downe : Les anciens combattants de la marine marchande sont-ils admissibles à devenir membres à part entière de la Légion royale canadienne?

Col Gardam : Oui, sénateur, ils sont admissibles. Quand la Seconde Guerre mondiale a pris fin, la Légion royale canadienne a décidé de ne pas accepter la marine marchande et, malgré tout, certains marins marchands ont adhéré à l'organisation. Par exemple, un gardien de prison de Kingston est devenu membre et est même devenu le président d'une section de la Légion à Kingston. Un type d'Ottawa qui était dans la marine marchande s'est joint à l'Aviation royale canadienne après la Seconde Guerre mondiale et a servi en Europe. Il est devenu membre.

De diverses manières, la marine marchande a été reconnue au sein de la Légion. L'histoire de la Légion nous enseigne qu'à la fin de la Première Guerre mondiale, les membres étaient tous des anciens combattants de la Première guerre mondiale. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les anciens combattants de la première grande guerre répugnaient beaucoup à accepter les anciens combattants de la deuxième grande guerre. Dieu du ciel, les anciens combattants de Corée ont même été obligés d'organiser l'Association des anciens combattants de carrière parce que la Légion avait décidé qu'elle ne voulait pas accueillir ces gens-là qui n'avaient servi qu'une seule année au front.

Les gardiens de la paix d'un bout à l'autre du Canada n'ont eu quasiment aucun encouragement à devenir membres. Je suis membre de la Légion depuis 28 ans et celle-ci commence maintenant à se rendre compte de ses erreurs passées. Elle s'efforce actuellement d'obtenir que tous les anciens combattants se joignent à la League of Veterans, sous le contrôle de la Légion royale canadienne.

Notre association se heurte à énormément de résistance de la part de ses membres. Ils disent qu'ils ont été laissés de côté assez longtemps et que nous poursuivons notre voie dans notre propre organisation. C'est dommage, mais la marine marchande a fait une mauvaise affaire à la fin de la guerre.

The owners of the ships did not want the merchant navy to receive the same veterans benefits that the army, air force and navy veterans were receiving because their people would leave the ships and perhaps be able to live on the veterans' allowances. They were prevented from receiving any of the allowances due to them.

This is a real can of worms, it really is. For Mr. Ouellette to have stuck with it all these years is commendable. Merchant navy veterans on pilgrimages, which you and I were on, were sort of an afterthought. One old character, some 14 years ago, was marching around with us all over Europe with his merchant navy flag and getting a ride on a bus with us because he had no transportation. I think it is time for a shakeup before all the merchant sailors are gone. All of the Royal Canadian Navy gunners who served on the merchant ships received their benefits but the merchant sailors on the same ship received nothing.

Senator Downe: I think you are right. Your analysis and my analysis is that the merchant navy veterans had to fight the establishment for so long that their spirit of cooperation on all projects may have been totally depleted. They are fighters rather than cooperators now. I asked because I was wondering if you approached the Legion about assuming some responsibilities for these events that you are trying to organize?

Mr. Ouellette: Not in an official capacity. When we have had the events, we invited them and so on. That is certainly something that we would want to do.

Senator Day: Colonel Gardam, you gave examples that sounded like joining the Royal Canadian Legion by stealth as opposed to an outright change in their constitution that welcomed merchant navy veterans. Can you tell us if there is now a clear, open policy for the Royal Canadian Legion to accept veterans of the merchant navy as full members?

Col. Gardam: Absolutely. Without any question at all.

Senator Day: Is it the same for the Army, Navy and Air Force Association In Canada veterans?

Col. Gardam: Yes, it is.

Senator Dallaire: I do not see why you do not want to move into areas like Ms. Verner's Department of Heritage Canada. It is a hard sell with National Defence to get their historians to do this, and it may even be a hard sell with a maritime-focused university, although I think people like Ron Joyce might want to help fund the chair to do the historic aspect. The history of this is part of our history. We have gutted our maritime skills in

Les propriétaires des bateaux ne voulaient pas que la marine marchande reçoive les mêmes avantages destinés aux anciens combattants de l'armée, de l'aviation et de la marine, parce qu'ils craignaient que les marins désertent les bateaux pour vivre de leurs prestations d'anciens combattants. On les a empêchés de recevoir les prestations qui leur étaient dues.

Tout cela est un véritable panier de crabes. M. Ouellette mérite des félicitations pour s'être obstiné à poursuivre son projet pendant toutes ces années. Les pèlerinages des anciens combattants de la marine marchande, auxquels vous et moi avons participé, ont été en quelque sorte créés par la suite. Il y a environ 14 ans, un vieux marin nous a accompagnés partout en Europe en brandissant son pavillon de la marine marchande; il montait à bord de notre autobus parce qu'il n'avait aucun moyen de transport. Je pense que le moment est venu de brasser la cage, avant que tous les marins marchands soient disparus. Tous les canonnières de la Marine royale canadienne qui ont servi à bord des navires marchands ont touché leurs prestations, mais les marins marchands qui faisaient partie de l'équipage des mêmes bateaux n'ont rien reçu du tout.

Le sénateur Downe : Je pense que vous avez raison. Votre analyse et mon analyse convergent, en ce sens que les anciens combattants de la marine marchande ont dû combattre les autorités pendant tellement longtemps que leur esprit de collaboration est peut-être totalement disparu pour n'importe quel projet. Ils sont maintenant devenus des combattants plutôt que des coopérateurs. J'ai posé la question parce que je me demandais si vous aviez communiqué avec la Légion pour voir si elle assumerait certaines responsabilités à l'égard de ces activités que vous tentez d'organiser.

M. Ouellette : Pas à titre officiel. Quand nous avons organisé des activités, nous les avons invités. Nous tenons absolument à le faire.

Le sénateur Day : Colonel Gardam, vous avez donné des exemples qui donnaient l'impression que certains veulent se joindre furtivement à la Légion royale canadienne, au lieu que celle-ci modifie carrément sa constitution pour ouvrir grande la porte aux anciens combattants de la marine marchande. Pouvez-vous nous dire si la Légion royale canadienne a maintenant une politique claire d'ouverture et est prête à accepter les anciens combattants de la marine marchande à titre de membres à part entière?

Col Gardam : Absolument. Il n'y a aucun doute là-dessus.

Le sénateur Day : Peut-on en dire autant de l'organisation appelée Les anciens combattants de l'armée, de la marine et des forces aériennes au Canada?

Col Gardam : Oui, absolument.

Le sénateur Dallaire : Je ne comprends pas pourquoi vous ne voulez pas vous intégrer à un service comme celui du ministère du Patrimoine canadien de Mme Verner. C'est difficile de convaincre les historiens de la Défense nationale de faire cela et c'est peut-être même difficile d'obtenir la coopération d'une université qui s'intéresse au domaine maritime, quoique je pense que des gens comme Ron Joyce voudraient peut-être aider à financer une

regards to merchant navy and building ships, and the heart of this is this whole historic exercise. It seems to me that between Heritage Canada and some other university, which could include RMC, which I think is a good idea and might be the right place to go, there should be a way forward. Without that history and with everyone dying, if you do not get them on video soon, you will lose all that. I know all the regiments have done it, so it is a worthy cause to go after.

Mr. Ouellette: We had started last year something called the Oral History Project where we wanted to start interviewing veterans. Unfortunately, that fell through because, once again, much of what we had been doing was strictly on a volunteer basis. We are at the point now where we need to get funding. I would like to have the opportunity. If more details are forthcoming, I could do that. That gives the full scope.

The activities I put in this backgrounder were the salient points I wanted to raise for the committee's consideration, particularly this upcoming Veteran's Day ceremony where I am proposing a gala event and so forth. There is not much more time to plan, so that is where more formal support would be appreciated. What I really wanted to bring before the committee today for initial consideration was whether or not the committee gives directions to Veterans Affairs or suggest to other departments to support this initiative.

The Chair: Thank you. We have to close now because we are not allowed to continue our hearings while the Senate sits. I think the committee has gained an understanding of what you have been doing for these twenty years. Congratulations to you for sticking with it, particularly on a volunteer basis. It is remarkable. As you know, we will be hearing from the Merchant Navy Veterans Association, and we will be better armed to ask them some questions thanks to your presence here today. Out of it all I hope will come some support for the worthwhile objectives that you have in mind. Thank you for making yourselves available.

Col. Gardam: I would like to offer an invitation to this committee any time they would like to come as a group or singly to the Perley and Rideau Veterans Health Centre here in Ottawa. I am leaving the three volunteer committees I have been on for over 12 years this May. I think it is important that you see eye to eye the 250 veterans who are living there. We get fabulous support from Veterans Affairs Canada. The community, of course, does not get the support from the Ontario government to the same degree. For those of you who have not been there, I think it would be a real eye opener.

chaire pour s'occuper de l'aspect historique. L'histoire de ces marins fait partie de notre histoire. Nous avons vidé de sa substance notre secteur de la marine marchande et de la construction navale et cela va au cœur de tout cet exercice historique. Il me semble que si Patrimoine canadien et une université joignaient leurs efforts, peut-être avec l'aide du Collège militaire royal, lequel devrait être l'interlocuteur tout indiqué, il devrait être possible d'aller de l'avant. En l'absence de cette histoire et comme les témoins meurent à tour de rôle, si vous n'enregistrez pas cela sur vidéo bientôt, vous aurez tout perdu. Je sais que tous les régiments l'ont fait et c'est donc une cause valable.

M. Ouellette : Nous avons commencé l'année dernière ce que nous avons appelé le Projet d'histoire orale, qui consistait à interviewer des anciens combattants. Malheureusement, c'est tombé à l'eau parce que, encore une fois, nos efforts se faisaient strictement sur une base bénévole. Nous en sommes maintenant au point où il nous faut du financement. Je voudrais avoir la possibilité de le faire. Si de nouveaux détails sont dévoilés, je pourrais m'en occuper. Cela pourrait donner une grande portée.

Les activités que j'ai indiquées dans ce document d'information sont les faits saillants que je voulais signaler à l'attention du comité, en particulier la prochaine cérémonie de la Journée des anciens combattants, pour laquelle je propose un gala et tout le reste. Il ne reste pas beaucoup de temps pour planifier cela, et ce serait donc apprécié si nous pouvions avoir un appui officiel. Ce que je voulais vraiment signaler à l'attention du comité aujourd'hui, c'est la question de savoir si le comité pourrait donner des instructions aux Anciens Combattants ou amener d'autres ministères à appuyer cette initiative.

Le président : Merci. Nous devons maintenant terminer parce que nous n'avons pas le droit de poursuivre nos audiences pendant que le Sénat siège. Je pense que le comité a une bonne compréhension de ce que vous vous efforcez de faire depuis 20 ans. Toutes mes félicitations d'avoir persisté dans vos efforts, surtout bénévolement. C'est remarquable. Comme vous le savez, nous entendrons l'Association des anciens combattants de la marine marchande et nous serons alors mieux équipés pour leur poser des questions, grâce à votre présence aujourd'hui. J'espère que tout cela débouchera sur un appui quelconque pour les objectifs valables que vous avez à l'esprit. Je vous remercie de nous avoir consacré de votre temps.

Col Gardam : Je voudrais lancer une invitation aux membres du comité. Ils sont invités à venir en tout temps, en groupe ou seuls, au Centre de santé Perley-Rideau pour anciens combattants ici à Ottawa. En mai prochain, je vais quitter les trois comités bénévoles dont je fais partie depuis plus de 12 ans. Je pense qu'il est important que vous voyiez de vos propres yeux les 250 anciens combattants qui habitent là-bas. Nous obtenons un extraordinaire appui d'Anciens Combattants Canada. La communauté, bien sûr, n'obtient pas le même degré de soutien de la part du gouvernement de l'Ontario. Pour ceux d'entre vous qui ne sont pas allés là-bas, je pense que cela en vaudrait vraiment la peine.

The Chair: We have been to Perley-Rideau, and we have been to Ste-Anne-de-Bellevue and Colonel Belcher in Calgary, and we have been to Sunnybrook. I may be am missing one or two. We do not get them as frequently as I like. Our last visit to the Perley-Rideau goes back at least two years. Thank you for reminding us of that. It is certainly part of our mandate. The care and welfare of veterans who are in those homes, including my father in law, is important. We will do that.

The committee adjourned.

OTTAWA, Wednesday, April 16, 2008

The Subcommittee on Veterans Affairs of the Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 12:11 p.m. to study on the services and benefits provided to members of the Canadian Forces, veterans of war and peacekeeping missions and members of their families in recognition of their services to Canada.

Senator Michael A. Meighen (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: We have a lot of work to accomplish. We have distinguished witnesses and want to hear them out completely and ask questions. We have some housekeeping business concerning the adoption of the budget to do at the end of the meeting. I will try and conclude this a little earlier than 1:20 p.m. as we have to be in the Senate at 1:30 p.m.; otherwise, we will get into a great deal of trouble.

I want to welcome our witnesses today — Jean-Luc Dutil and Bruce Ferguson who are representing the Canadian Merchant Navy Veterans Association Inc. We hope to have a fruitful discussion with you about pensions and other veterans' issues or whatever you would like to bring up.

For the benefit of my fellow senators, the CMNVA — I see the merchant navy is also addicted to acronyms — is the Canadian Merchant Navy Veterans Association Inc. It is an organization of Canadian and some allied veterans from World War II — correct me if I am wrong, gentlemen — who served in the merchant navy. Bruce Ferguson is the current president and will be speaking to us today.

[*Translation*]

Mr. Ferguson is accompanied by Mr. Jean-Luc Dutil, Executive Vice-president, Canadian Merchant Navy Veterans Association Inc. Gentlemen, welcome to our committee.

Le président : Nous sommes allés à Perley-Rideau et nous sommes allés aussi à Sainte-Anne-de-Bellevue et à l'établissement Colonel Belcher à Calgary, et nous sommes aussi allés à Sunnybrook. J'en ai peut-être oublié un ou deux. Ces visites ne sont pas aussi fréquentes que je le voudrais. Notre dernière visite au Centre Perley-Rideau remonte à au moins deux ans. Merci de nous le rappeler. Cela fait certainement partie de notre mandat. Les soins et le bien-être des anciens combattants qui sont dans ces établissements, y compris mon beau-père, sont importants. Nous allons nous en occuper.

La séance est levée.

OTTAWA, le mercredi 16 avril 2008

Le Sous-comité des anciens combattants du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 12 h 11, pour étudier les services et les avantages sociaux offerts aux membres des Forces canadiennes, aux anciens combattants, aux membres des missions de maintien de la paix et à leurs familles en reconnaissance des services rendus au Canada.

Le sénateur Michael A. Meighen (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Nous avons beaucoup à faire aujourd'hui. Nous avons convoqué des témoins importants que nous voulons écouter et interroger, et, à la fin de la réunion, nous aurons un budget à adopter. Je vais essayer de faire en sorte que tout soit réglé pour 13 h 20, ou un peu avant, pour que nous puissions être au Sénat à 13 h 30, sinon, nous aurons beaucoup de problèmes!

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins d'aujourd'hui, Jean-Luc Dutil et Bruce Ferguson, qui représentent l'Association des anciens combattants de la marine marchande canadienne. J'espère que nous aurons une discussion intéressante avec vous au sujet des pensions et d'autres questions relatives aux anciens combattants.

J'aimerais préciser à l'intention de mes collègues sénateurs, puisque la marine marchande utilise elle aussi des sigles, que AACMMC signifie Association des anciens combattants de la marine marchande canadienne. C'est une organisation qui représente des anciens combattants canadiens et alliés de la Seconde Guerre mondiale — corrigez-moi si je me trompe, messieurs — qui ont servi dans la marine marchande. Bruce Ferguson en est l'actuel président, et c'est lui qui va s'adresser à nous aujourd'hui.

[*Français*]

M. Ferguson est accompagné de M. Jean-Luc Dutil, vice-président exécutif de l'Association des anciens combattants de la marine marchande canadienne. Au nom du comité, messieurs, je vous souhaite la bienvenue.

[English]

Mr. Ferguson, I turn the floor over to you. I know honourable senators will have questions. Today, we have Senator Banks from Alberta, Senator Nancy Ruth from Toronto, Senator Day from New Brunswick and Senator Dallaire from Quebec who, I am sure, needs no further introduction to you. I am Senator Meighen from Ontario.

Bruce Ferguson, National President, Canadian Merchant Navy Veterans Association Inc.: My name is Bruce Ferguson and I am presently the national president of the Canadian Merchant Navy Veterans Association Inc. With me is my executive vice-president, Jean-Luc Dutil. Thank you for the opportunity to address this subcommittee.

My understanding is that we will discuss pensions and benefits and how they impact on former World War II merchant seamen. Perhaps at this time a short recap of the role played by the Canadian merchant sailors and their contributions to the allied victory, as well the subsequent betrayal by successive Canadian federal governments, would be in order. Historians have repeatedly stated that a major factor contributing to the eventual allied victory was the courage and perseverance exhibited by members of the merchant navies in which Canadians played a significant role. We are all familiar with the injustices shown towards these unsung heroes, the shabby treatment or, better still, the lack of treatment or understanding shown to them.

The benefit package that arrived in 2000 gave some monetary compensation but did not adequately address the long-term health and physical needs of these aged men.

Where are we today? Have things improved? Absolutely, they have. Conditions are vastly improved; however, we feel significant changes in identifying the needs and improving the delivery of benefits are still required. Time is of the essence; changes must be implemented sooner rather than later as Father Time continues to take its toll.

There are some critical areas we feel need to be addressed. Veterans Affairs Canada must accept that what was considered a minor injury 60 years ago has, over the years, become a debilitating condition impacting on quality of life. Keep in mind that merchant navy personnel did not have the luxury of a complete medical exam that would have identified many conditions apparent when they left the service.

Second, there needs to be an improved identification system so that, when merchant seamen apply for aid, they will not be turned away as non-veterans. This type of treatment is unacceptable. They must be awarded the respect they deserve.

[Traduction]

Monsieur Ferguson, vous avez la parole. Je sais que mes collègues auront des questions à vous poser, et je vais vous les présenter : le sénateur Banks, de l'Alberta; le sénateur Nancy Ruth, de Toronto; le sénateur Day, du Nouveau-Brunswick; et le sénateur Dallaire, du Québec, que je n'ai sans doute pas besoin de vous présenter. Je suis le sénateur Meighen, de l'Ontario.

Bruce Ferguson, président national, Association des anciens combattants de la marine marchande canadienne : Je m'appelle Bruce Ferguson, et je suis actuellement président national de l'Association des anciens combattants de la marine marchande canadienne. Je suis accompagné de mon vice-président exécutif, Jean-Luc Dutil, et je vous remercie de nous avoir invités à comparaître devant votre sous-comité.

On m'a dit que notre discussion porterait sur les pensions et les avantages sociaux, et leur incidence sur les anciens marins marchands de la Seconde Guerre mondiale. Il serait bon que je commence par dire quelques mots sur le rôle joué par les marins marchands canadiens dans les opérations qui ont conduit à la victoire des Alliés, et sur la trahison des divers gouvernements canadiens qui se sont succédé depuis. Les historiens ont souvent dit que l'un des principaux facteurs qui avaient contribué à la victoire des Alliés était le courage et la persévérance dont ont fait preuve les membres des marines marchandes, notamment les Canadiens. Et pourtant, nous avons tous entendu parler des injustices, du mépris, voire de la négligence, dont ces héros méconnus ont été victimes.

Les nouvelles prestations offertes en 2000 ont représenté une aide financière appréciable, mais elles ne répondaient pas adéquatement aux besoins matériels et médicaux à long terme de ces gens souvent très âgés.

Où en sommes-nous aujourd'hui? La situation s'est-elle améliorée? Oui, la situation s'est nettement améliorée, c'est indéniable. Nous estimons cependant qu'il y a encore beaucoup à faire pour mieux définir les besoins et améliorer la prestation des services. Mais il faut agir sans tarder, car le temps fait son œuvre.

Certaines situations sont particulièrement critiques, et il importe de trouver des solutions. Anciens Combattants Canada doit reconnaître qu'une blessure qui était mineure il y a 60 ans peut, avec le temps, s'être transformée en un grave handicap qui nuit à la qualité de vie. Il ne faut pas oublier que les marins marchands n'avaient pas la possibilité de passer un examen médical complet au moment de leur démobilisation, ce qui aurait permis de déceler certains des maux dont ils souffraient.

Deuxièmement, il faut améliorer le système d'identification afin que les marins marchands, lorsqu'ils demandent de l'aide, ne soient pas rejetés au motif qu'ils ne sont pas des anciens combattants. Les traiter de cette façon est tout à fait inacceptable. Il faut leur donner le respect auquel ils ont droit.

The burden of proof of injuries should not rest with the client. Rather, due to the lack of records kept by ships' officers, it should be the duty of Veterans Affairs Canada to accept the claim as presented or disprove it factually. Again, I refer to the fact that no medical examinations were recorded or performed.

I am sure many other areas may appear during your questions.

The Chair: While we are waiting to build a list of questioners, perhaps I could ask a couple. How many people are in your association?

Mr. Ferguson: At present, I am also the editor of our newsletter, the *Red Duster*. We just sent it to the printer and are ordering 775 copies for this issue. Not all copies go to members. We have friends of the association. We are probably looking at 700 full-time members.

The Chair: Last week we had before us Stéphane Ouellette with the Merchant Navy Commemorative Theme Project. Colonel Gardam was here as an adviser. Is there any formal or informal relationship between you and that group?

Mr. Ferguson: Mr. Ouellette and I have an informal relationship. Two years ago, we had a memorial celebration here and he organized and ran it. He did an excellent job. He is a good public relations person in our name. He has no formal authority to speak for the merchant navy. However, he keeps in touch with us regardless of what he does.

I knew he was coming. I was a little curious as to why he would be here when we were supposed to be talking about pensions but he clarified that with me.

Senator Banks: You said that members of the veterans of the merchant navy are turned away because they are not veterans. I may not be well informed but I thought that issue had been solved and taken care of.

Mr. Ferguson: It has been solved, senator. Our problem is not the fact that we are not recognized as veterans. The problem is that we have no formal piece of paper — an ID card — with our pictures on it that says we are veterans.

A particular case arose recently in Quebec. In Quebec, when applying for aid of any type, they go through the Centre local de services communautaires, CLSC. These people said, "You are not a veteran." They would normally refer this to Veterans Affairs Canada. He said, "I am a merchant navy veteran." They told him to show them proof. He had nothing.

When we were given medals, we got a piece of paper that said we were authorized to wear that medal. However, it does not have your picture on it.

Ce n'est pas le client qui devrait avoir à faire la preuve qu'il a été blessé au combat. Étant donné que les officiers des navires ne tenaient pas de registres à ce sujet, le Ministère devrait accepter une demande d'office ou documenter son rejet. Je le répète, les marins marchands n'ont eu droit à aucun examen médical à leur démobilisation.

Je suis sûr que voudrez aborder d'autres questions pendant les échanges qui vont suivre.

Le président : Pendant que nous dressons la liste des intervenants, je voudrais vous poser une ou deux questions. Combien de membres compte votre association?

M. Ferguson : À l'heure actuelle, je suis aussi le rédacteur en chef de notre bulletin de nouvelles, *Red Duster*. Le dernier numéro est à l'imprimerie, et nous en avons commandé 775 exemplaires. Comme certains abonnés ne sont pas des membres mais des amis de l'association, disons que l'association compte à peu près 700 membres de plein droit.

Le président : La semaine dernière, nous avons accueilli Stéphane Ouellette, du Projet thématique commémoratif de la marine marchande. Le colonel Gardam était présent, à titre de conseiller. Votre association a-t-elle une relation officielle avec ce groupe?

M. Ferguson : M. Ouellette et moi avons une relation non officielle. Il y a deux ans, nous avons eu une commémoration, ici, qu'il a très bien organisée. Il fait du bon travail, sur le plan des relations publiques, mais il n'est pas habilité à parler au nom de la marine marchande. Il garde quand même le contact avec nous, quels que soient ses projets.

Je savais qu'il devait venir. Je me demandais pourquoi il avait été invité comme témoin, vu que nous étions censés parler de pensions, mais il m'a donné des explications.

Le sénateur Banks : Vous avez dit que des membres de la marine marchande étaient rejetés parce qu'on ne les considérait pas comme des anciens combattants. Je suis peut-être mal renseigné, mais je croyais que le problème avait été réglé et que tout était rentré dans l'ordre.

M. Ferguson : Cet aspect du problème a été réglé, en effet, mais il reste que nous n'avons pas de pièce d'identité officielle qui montre clairement, avec photo à l'appui, que nous sommes des anciens combattants.

Un cas s'est justement produit au Québec, dernièrement. Dans cette province, pour demander une aide quelconque, il faut s'adresser au Centre local de services communautaires, un CLSC. Un ancien marin marchand y a fait une demande, et on lui a dit : « Vous n'êtes pas un ancien combattant. » Normalement, le CLSC envoie le dossier à Anciens Combattants Canada. L'homme a insisté en disant qu'il était un ancien combattant de la marine marchande, et on lui a dit d'en fournir la preuve. Mais il n'en a pas.

Quand on nous a donné des médailles, on nous a aussi remis un document indiquant que nous avions le droit de les porter. Mais il n'y a pas notre photo sur ce document.

Senator Banks: Was the case in Quebec resolved and, if so, how?

Mr. Ferguson: It was resolved.

Jean-Luc Dutil, Executive Vice-President, Canadian Merchant Navy Veterans Association Inc.: We spoke with personnel at Veterans Affairs Canada and they recognize that merchant navy veterans are bona fide veterans. The individual from Veterans Affairs Canada went into the hospital as a matter of fact. Once you are in the system, it is great; we have been well looked after.

I know that particular case well. The family is pleased with the services. However, it is the receipt that is at issue. Let us face it — we are in a different situation from average people. By that I mean that some young men, not fit to go into the army, the air force or the navy due to eyesight or flat feet or whatever, went into the merchant navy.

They were young. I was one of them. After leaving the merchant navy, some did not have the opportunity to go back to school to study and do things like that. If I may say, they have limited abilities to negotiate this difficult situation. They just give up.

That is why we think we need some kind of identification. I was chatting with Mr. Ferguson this morning. I said it could be simple. The minister and deputy minister could authorize the manager of a branch to receive my passport or a document with my picture on it, put his stamp on it certifying that Jean-Luc Dutil is a recognized veteran of World War II and sign it. That is it. Then you go to veterans affairs and say, “Look, I am a bona fide veteran. I have been approved.”

These are little things. However, let us face it — these people today are in need. I am a young one at 81. The average age is 85 or 86, in that neighbourhood. That is what we are trying to explain to you on behalf of the people that we represent.

Senator Banks: You are looking for a specific form of portable identification that would get you through the gate in the first instance.

Mr. Ferguson: Right. Preferably picture ID, similar to what army and navy people have today.

Senator Day: Do all the other veterans have that?

Mr. Ferguson: Yes. At breakfast this morning, there were two young armed service fellows there and I asked them the question. They both showed me picture ID. When they retire, as these gentlemen behind you explained, they will have the same card with “retired” across it. We do not have that.

Le sénateur Banks : Ce cas au Québec a-t-il été réglé?

M. Ferguson : Oui.

Jean-Luc Dutil, vice-président exécutif, Association des anciens combattants de la marine marchande canadienne : Nous avons parlé à des fonctionnaires du ministère, et ils reconnaissent que les marins marchands sont bien des anciens combattants. L'un d'entre eux est même allé voir cet homme à l'hôpital, au Québec. Une fois que nous sommes dans le système, ils s'occupent très bien de nous.

Je suis bien au courant de ce dossier, et je sais que la famille est satisfaite des services reçus. Mais le problème, c'était le premier contact. Il faut comprendre que notre situation est différente de celle de la majorité des gens. Je veux dire par là que les jeunes qui s'enrôlaient dans la marine marchande avaient souvent été refusés par l'armée de terre, la Force aérienne ou la marine, au motif que leur vision était insuffisante ou qu'ils avaient les pieds plats, entre autres.

Ils étaient jeunes, et j'étais un de ceux-là. Après avoir quitté la marine marchande, certains n'ont pas eu la possibilité de reprendre des études, entre autres. Par conséquent, ils n'ont pas aujourd'hui la capacité de régler seuls ce genre de situation, si je peux dire; ils se sentent dépassés et ils renoncent.

C'est pour cela qu'il nous faudrait une pièce d'identité quelconque prouvant notre statut. J'en parlais avec M. Ferguson ce matin, et je lui disais qu'il y aurait une solution toute simple : le ministre et le sous-ministre pourraient autoriser le directeur d'un secteur à estampiller mon passeport ou une autre pièce d'identité avec ma photo, attestant que Jean-Luc Dutil est bien un ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale. Le directeur n'aurait qu'à signer, et il me suffirait alors de présenter le document au ministère pour me faire immédiatement reconnaître comme un ancien combattant.

Ce sont des petites choses toutes simples, mais il est important de comprendre que ces gens-là ont besoin d'aide. À 81 ans, je suis relativement jeune, car la moyenne d'âge se situe autour de 85 ou 86 ans. Voilà ce que nous voulons essayer de vous expliquer, au nom de tous nos membres.

Le sénateur Banks : Vous réclamez donc une pièce d'identité toute simple, que vous pourriez montrer au premier guichet auquel vous vous présentez.

M. Ferguson : C'est exact. De préférence une carte avec une photo, comme celle qu'ont les anciens combattants de l'armée de terre ou de la marine.

Le sénateur Day : Les autres anciens combattants ont-ils tous ce genre de carte?

M. Ferguson : Oui. Ce matin, au petit déjeuner, j'ai vu deux jeunes militaires et je leur ai posé la question. Ils avaient tous les deux une carte d'identité avec une photo. Quand ils prendront leur retraite, ils garderont la même carte, mais il y aura la mention « retraité » dessus. Nous, nous n'en avons pas.

Senator Dallaire: The problem is that ID card does not have your date of birth on it. You cannot use it even to get on a plane because you need that information. It is not a complete card in regard to legal authority.

Do you not have access to other cards like the veterans' medical card?

Mr. Ferguson: I have one because I get a pension. If you do not get a pension, you do not get a K card.

Senator Dallaire: However, you are with the merchant navy.

Mr. Ferguson: I am recognized as a World War II veteran with a disability; therefore, I have a K card.

Senator Dallaire: That will get you in the door in the Province of Quebec.

Mr. Ferguson: It may. I cannot speak to that because I have never been involved.

Senator Dallaire: Once you have a dossier with Veterans Affairs Canada, you would have no other identification — is that the case?

Mr. Ferguson: That is right. You have your own passport but nothing that says you are a veteran.

Mr. Dutil: I will add to this. On October 24, 1945, I was given this medal and with it came this identification card. However, my picture is not on it. This is where we experience some difficulty.

[Translation]

Senator Dallaire: Who gave it to you?

Mr. Dutil: The Department of Transport, in 1945.

Senator Day: So it is not the armed forces.

[English]

Mr. Dutil: This is the difference between the Armed Forces and the merchant navy. The merchant navy were more or less like entrepreneurs. We were on board the ship, we got paid.

I was going to qualify to be an engineer. I had to go to school and learn. I got off the ship with no pay, at my expense, to write my papers. In the army, your records are set and they are kept. That is one of the handicaps we have. Do you understand?

Senator Dallaire: Do you mean your records are kept in the company, but nowhere else?

Mr. Dutil: The only record kept was in P.E.I. When you sign on board a ship, you sign the articles on board and off. In the meantime, there is nothing that covers you. During the war, a formula was copied from the British. You had to sign some kind of agreement, but 35 per cent to 40 per cent of the people — I am

Le sénateur Dallaire : Le problème, c'est que cette carte n'indique pas votre date de naissance. Vous ne pouvez donc pas l'utiliser ne serait-ce que pour embarquer dans un avion. Ce n'est pas une véritable carte d'identité, au sens juridique.

Ne pouvez-vous pas demander une autre carte, comme la carte médicale des anciens combattants?

M. Ferguson : J'en ai une parce que je touche une pension, mais si vous n'en touchez pas, vous n'avez pas de carte K.

Le sénateur Dallaire : Mais vous étiez dans la marine marchande?

M. Ferguson : J'ai le statut d'ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale, avec invalidité. Par conséquent, j'ai une carte K.

Le sénateur Dallaire : Cela devrait vous ouvrir les portes au Québec.

M. Ferguson : Peut-être, je n'en sais rien.

Le sénateur Dallaire : Quand on vous ouvre un dossier au Ministère, on ne vous donne pas d'autre pièce d'identité, c'est cela?

M. Ferguson : C'est cela. On a un passeport, mais rien n'indique dessus qu'on est ancien combattant.

M. Dutil : Permettez-moi d'intervenir ici. Le 24 octobre 1945, on m'a remis cette médaille, avec cette pièce d'identité. Mais il n'y a pas ma photo dessus. Voilà pourquoi nous avons des difficultés.

[Français]

Le sénateur Dallaire : De qui cela vient-il?

M. Dutil : Cela vient du ministère des Transports du service de la marine, en 1945.

Le sénateur Day : Ce ne sont pas les militaires.

[Traduction]

M. Dutil : C'est toute la différence entre les forces armées et la marine marchande. Les marins marchands étaient plus ou moins des entrepreneurs. Nous étions à bord des navires, et nous étions payés.

Je me préparais à devenir ingénieur. J'ai dû aller à l'école pour apprendre. J'ai quitté la marine pour passer mes examens, mais je n'étais plus payé. Dans l'armée, par contre, vous avez un dossier où tout est consigné. Vous voyez pourquoi nous avons ce genre de problème?

Le sénateur Dallaire : Voulez-vous dire que vous aviez un dossier chez votre ancien employeur, mais que vous n'en aviez pas d'autres ailleurs?

M. Dutil : Le seul dossier que j'avais était à l'Île-du-Prince-Édouard. Quand on s'enrôle sur un bateau, on signe le rôle d'équipage pour la période du contrat, mais on n'est couvert par rien. Pendant la guerre, ils ont repris une formule des Britanniques. On devait signer une sorte de contrat, mais 35 à

one of them — went with a large steam ship. We were in the British Isles when the Duke of Windsor was through there. We were servicing but were not part of the “manning pool.” Overall, we were completely independent from the federal government. However, based on what we read, we were recognized as the fourth arm of the army.

Senator Dallaire: You were. Your ships were targets in the war just the same.

Mr. Dutil: However, there was a cabinet meeting in 1945 where the Minister of Transport asked that the benefit given to the Armed Forces not be applied or given to the merchant seamen because they were to man the ships to carry on helping Europe to rebuild. That lasted until 1949. The first victim of the war was on September 3, 1939 and we signed off the merchant ship in 1949. We served for years, carrying food, bauxite for aluminum companies to build air planes and other things, and fuel.

Two years ago, I was speaking at a function in France to a group of young people. I asked them to imagine how they would feel if they saw a bird covered with oil coming ashore. I suggested they would not feel good about that and, as a matter of fact, it would hurt a little. I asked them to imagine people a little older than themselves on board a tanker loaded with fuel and it being torpedoed. Where do they go? They go right to the bottom of the sea. There is no cemetery; there is nothing. They are forgotten. That is what being a merchant seaman is all about.

Senator Banks: If the government decided to issue a picture/birthdate ID, is there a place where the government could go to get a clear answer on exactly who is qualified to receive this?

Mr. Ferguson: They have that record today. Merchant navy records were kept by the Department of Transport but have since been transferred to veterans affairs. In 2000, they issued the special benefit of \$5,000 to \$20,000. All those who received it are qualified as merchant navy veterans. They have the record of all those people. Unfortunately, many of them are no longer with us.

Senator Banks: Issuing the card should be a piece of cake.

Mr. Ferguson: The problem is that some of the older fellows do not know how to go about getting their picture taken. Many times their wives are taking care of them. We have the veterans independence program, VIP, which seeks to keep veterans in their homes as long as possible. It is cheaper for the government and better for the veterans.

40 p. 100 des gens, et j'en faisais partie, se sont enrôlés sur un gros paquebot. Nous étions au large des îles Britanniques quand le duc de Windsor y était. Nous étions en service, mais nous ne faisons pas partie de ce qu'on appelle le « dépôt d'équipage ». En fait, nous étions complètement indépendants du gouvernement fédéral. Mais d'après ce que j'ai pu lire, nous étions considérés comme la quatrième branche de l'armée.

Le sénateur Dallaire : Tout à fait : pendant la guerre, vos navires se faisaient tirer dessus comme les autres.

M. Dutil : C'est en 1945 que, pendant une réunion du Cabinet, le ministre des Transports de l'époque a demandé que les prestations versées aux membres des forces armées ne soient pas données aux marins marchands parce qu'il fallait que ces derniers s'embarquent sur les navires qui allaient apporter de l'aide à l'Europe, pour la reconstruction. Ça a duré jusqu'en 1949. C'est le 3 septembre 1939 que le premier marin marchand est mort à la guerre, et nous avons été démobilisés de la marine marchande en 1949. Nous avons servi pendant toutes ces années, nous avons transporté de la nourriture, de la bauxite pour les alumineries, pour construire des avions et d'autres équipements, et du carburant.

Il y a deux ans, j'étais en France, et je me suis adressé à un groupe de jeunes gens. Je leur ai demandé quelle serait leur réaction s'ils voyaient un oiseau couvert de goudron s'échouer sur le rivage. Je leur ai dit qu'ils seraient probablement mal à l'aise, et même qu'ils ne seraient pas contents. Je leur ai demandé d'imaginer des gens un peu plus âgés qu'eux, à bord d'un pétrolier qui se fait torpiller. Où se retrouvent-ils? Directement au fond de la mer. Pas de cimetière, rien. Ils sont oubliés. C'est ça, le destin d'un marin marchand.

Le sénateur Banks : Si le gouvernement décidait de vous délivrer un carte avec votre photo et votre date de naissance, à qui devrait-il s'adresser pour avoir la liste précise de ceux qui devraient en avoir une?

M. Ferguson : Le gouvernement a tout ça dans ses dossiers. C'est le ministère des Transports qui gardait les dossiers de la marine marchande, mais il les a transférés par la suite au ministère des Anciens Combattants. En 2000, le gouvernement a versé une prestation spéciale dont le montant allait de 5 000 à 20 000 \$. Tous ceux qui l'ont reçue ont le statut d'ancien combattant de la marine marchande. Le gouvernement a donc des dossiers sur tous ces gens-là; malheureusement, beaucoup d'entre eux sont morts depuis.

Le sénateur Banks : Il devrait donc être très facile d'émettre cette carte.

M. Ferguson : Le problème, c'est que certains membres, parmi les plus âgés, ne savent pas comment s'y prendre pour se faire faire une photo d'identité. Souvent, c'est leur épouse qui s'occupe de tout. Nous avons le Programme pour l'autonomie des anciens combattants, le PAAC, qui permet à ces derniers de rester dans leur logement le plus longtemps possible. Ça coûte moins cher au gouvernement, et c'est mieux pour les anciens combattants.

If you are not a member of the veterans independence program, as I am not currently, when you depart your wife will no longer have any access to assistance to get the lawn cut, the gutters cleaned or the windows washed. This puts great mental strain on some of our older fellows.

The Chair: Mr. Ferguson, are you not a beneficiary of this program because you do not need it, or do not qualify for it?

Mr. Ferguson: I do not qualify at the moment because I have a pending case for a back injury. If the government decides that I did hurt myself on a ship, they will give me a pension. It is not the pension I am after; it is the VIP so that when I go my wife can call someone to clean the windows for her.

The Chair: There is no argument about your status as a veteran, right?

Mr. Ferguson: Not at all.

The Chair: As a veteran, why are you not able to have someone cut the lawn and shovel the snow?

Mr. Ferguson: Because the pensionable injury that I have does not stop me from cutting the grass.

The Chair: Must you have an injury?

Senator Day: You have to be on pension to get VIP.

The Chair: You cannot just be old and frail?

Mr. Ferguson: No.

Senator Day: That is part of our problem.

Mr. Ferguson: That is one of the things they are working on with the faint-hope clause, I think they are calling it. We hope that will work.

A tank broke loose on a ship in a bad storm and I hurt myself trying to retrieve the cables. I have had this back injury since 1945. I am 81 and now my wife will not allow me on the roof. If I did go up, I would fall off. I need help to do those kinds of things.

How long will our older pensioners be with us — five years, two years, ten years? Give them the VIP. If a little pension goes along with it, give them that also. Take that mental strain off them. Give them the ability to live their lives in the dignity they deserve, for God's sake. These were not men who went to war; these were boys who did not know what they were getting into. We did not have television; we hardly had radio. We wanted to know what was going on in the war so we went to the theatre and saw the Movietone News. Kids today at 17 or 18 are pretty bright. When I was 17, I was stupid and am not much brighter now.

We have to let these people have benefits.

Si vous n'êtes pas membre du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, et je ne le suis pas moi-même, à votre décès, votre femme n'a plus droit à une aide pour l'entretien de la pelouse, le nettoyage des gouttières ou le lavage des fenêtres. Cela inquiète certain de nos membres parmi les plus âgés.

Le président : Monsieur Ferguson, si vous n'êtes pas membre de ce programme, est-ce parce que vous n'en avez pas besoin ou parce que vous n'y êtes pas admissible?

M. Ferguson : Je n'y suis pas admissible pour le moment parce que ma réclamation, pour une blessure au dos, n'est toujours pas réglée. Si le gouvernement décide que je me suis blessé sur le bateau, je toucherai une pension. Ce n'est pas tellement pour la pension que j'ai fait une réclamation, c'est parce que, si je suis membre du PAAC, ma femme aura le droit de faire venir quelqu'un pour laver les vitres même après mon décès.

Le président : Vous n'avez donc pas de problème à faire reconnaître votre statut d'ancien combattant?

M. Ferguson : Non, pas du tout.

Le président : Mais votre statut d'ancien combattant ne vous donne pas le droit de faire venir quelqu'un pour tondre le gazon?

M. Ferguson : Non, parce que la blessure qui me permet de toucher une pension ne m'empêche pas de tondre le gazon.

Le président : Vous devez avoir été blessé?

Le sénateur Day : Vous devez toucher une pension pour être admissible au PAAC.

Le président : Il ne vous suffit pas d'être vieux et de santé fragile?

M. Ferguson : Non.

Le sénateur Day : C'est une partie de notre problème.

M. Ferguson : Ils essaient de le régler avec la clause de la dernière chance, comme on l'appelle, qui permet d'anticiper l'application d'une mesure. J'espère que ça marchera.

Une citerne s'était détachée sur le navire, pendant une tempête, et je me suis blessé en essayant de récupérer les câbles. J'ai cette blessure depuis 1945. J'ai 81 ans aujourd'hui, et ma femme ne veut plus que je monte sur le toit. C'est vrai, je risquerais de tomber. J'ai donc besoin d'aide pour ce genre de choses.

Les plus âgés de nos retraités vont être encore en vie pendant combien de temps? Cinq ans, deux ans, dix ans? Donnez-leur donc le PAAC. Et s'ils ont droit à une petite pension, donnez-leur aussi. Débarrassez-les de ce souci. Permettez-leur de vivre les dernières années de leur vie avec toute la dignité à laquelle ils ont droit, bon sang. Ce n'était pas des adultes quand ils sont partis à la guerre, c'était des adolescents qui ne savaient pas ce qui les attendait. Nous n'avions pas la télévision, tout juste la radio. Nous voulions voir ce que c'était la guerre, et nous sommes allés au cinéma regarder Movietone News. Aujourd'hui, les jeunes de 17 ou 18 ans sont plus malins. Moi, à 17 ans, je ne savais pas grand-chose et je n'en sais guère plus aujourd'hui.

Il faut permettre à tous ces gens de recevoir les prestations.

Senator Dallaire: You say your membership is slightly over 700 today. We could ask veterans affairs how many veterans of the merchant navy are still alive today?

Mr. Ferguson: Yes, sir.

Senator Dallaire: They have all the files.

Mr. Ferguson: Without a doubt.

Senator Dallaire: Since 2000, are the veterans who have a file being treated in the same way as army, navy and air force veterans?

Mr. Ferguson: Yes.

Senator Dallaire: Your argument for VIP, which I believe is the philosophy behind the faint-hope clause, is that simply due to the aging process we should give VIP, carte blanche, to anyone who has achieved the age of 75, or 80, whether or not they were injured. In order to allow them to maintain their independence rather than being moved into a public institution, we should simply give them VIP, which would alleviate stress on the spouses as well.

Mr. Ferguson: Those who are receiving VIP today are getting it because they qualified as a pensioner.

Senator Dallaire: Because they had an injury.

Mr. Ferguson: If they agree that my injury exists, they will give me a pension. We are not asking for that pension for the VIP people. I want to make that clear. We are not asking the government to give a pension to everyone aged 75 or 80 who needs VIP. We simply want them to be able to qualify for VIP in order to get reimbursed for this work done around their homes. They need not necessarily receive a monthly stipend.

Mr. Dutil: I would suggest that, when personnel of veterans affairs are in doubt, perhaps due to a question of honesty, we have an advisory committee of merchant seamen veterans to assist them. We did this freely in P.E.I. for cases that were difficult to assess when the compensation project was on.

Mr. Ferguson: There is a difficulty there. For example, on May 5 or 6 I will appear before a board that will decide whether my back injury is as a result of my service. They will provide me with an advocate who will speak on my behalf. We are suggesting that that type of process be eliminated. They should accept the word of the veteran and disprove it, if they can. If the person is selling them a bill of goods, let veterans affairs disprove the claim rather than force an individual over 80 years of age to remember what happened 60 or 70 years ago.

Le sénateur Dallaire : Vous avez dit que votre association comptait actuellement un peu plus de 700 membres. On pourrait demander au ministère combien d'anciens combattants de la marine sont encore en vie aujourd'hui, n'est-ce pas?

M. Ferguson : Oui, bien sûr.

Le sénateur Dallaire : Il a tous les dossiers.

M. Ferguson : C'est certain.

Le sénateur Dallaire : Depuis 2000, les anciens combattants qui ont un dossier sont-ils traités de la même façon que les anciens combattants de l'armée de terre, de la marine et de la Force aérienne?

M. Ferguson : Oui.

Le sénateur Dallaire : Votre argument, qui est je crois le même que celui qu'on invoque pour défendre la clause de la dernière chance dont nous parlions, est tout simplement que nous devrions admettre au PAAC tous ceux qui ont atteint l'âge de 75 ou 80 ans, qu'ils aient été blessés ou non. De cette façon, ils conserveraient leur autonomie, plutôt que d'être à la charge d'un établissement de soins, et leurs épouses seraient moins soucieuses de l'avenir.

M. Ferguson : Actuellement, pour être admissible au PAAC, il faut toucher une pension.

Le sénateur Dallaire : Une pension pour blessure de guerre.

M. Ferguson : S'ils reconnaissent que j'ai une blessure de guerre, ils me donneront une pension. Mais nous ne réclamons pas cette pension pour tous les anciens combattants admissibles au PAAC. Que ça soit bien clair. Nous ne demandons pas au gouvernement de verser une pension à tous ceux qui ont 75 ou 80 ans et qui ont besoin du PAAC. Nous voulons simplement que ces gens-là soient admissibles au PAAC afin qu'ils aient droit à une aide financière pour faire certains travaux autour de la maison. Ils n'ont pas nécessairement besoin d'une allocation de subsistance.

M. Dutil : Si, dans certains cas, les fonctionnaires du ministère ont des doutes quant à l'honnêteté d'une personne, je propose qu'ils s'adressent à un comité consultatif d'anciens combattants de la marine marchande. Nous l'avons fait gratuitement lorsque le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a adopté son programme d'indemnisation et qu'il a eu des cas difficiles à évaluer.

M. Ferguson : Cela peut poser des problèmes. Par exemple, le 5 ou 6 mai prochain, je dois comparaître devant une commission qui va décider si ma blessure au dos est bien une blessure de guerre. La commission me fournit les services d'un avocat qui va parler en mon nom. Mais nous estimons que ce genre de procédure ne devrait plus exister. Le ministère devrait soit accepter la parole de l'ancien combattant, soit la réfuter, avec des preuves à l'appui. Si un individu essaie de le rouler, c'est au ministère de prouver que la réclamation n'est pas fondée, plutôt que d'obliger un homme âgé de plus de 80 ans à se souvenir de ce qui s'est passé il y a 60 ou 70 ans.

The Chair: You would agree that a veteran such as yourself should have to have his or her doctor say, "Yes, he has a bad back."

Mr. Ferguson: Of course. For example, in my case, my doctor has written to them saying he does not know whether or not I injured myself but that the injury was there; it was either caused by, or aggravated by, my service. It is an old injury, in other words. It is not me personally, but all those fellows out there need to know they will not get turned down; they will be heard. If there is reason for them to get support, they will get it.

The Chair: Another question occurs to me. Does the Royal Canadian Legion champion your cause at all in the way they champion causes of the Canadian Forces?

Mr. Ferguson: Today, they do. They did not in the past.

The Chair: You know how things work in a bureaucratic operation. Does anyone have this difficulty of knowing the difference between the VIP and the pension?

Senator Banks: No. The general said that the VIP should be activated by virtue of age alone.

The Chair: That is fair enough but Mr. Ferguson is not asking for the VIP if we get a pension, or vice versa.

Mr. Ferguson: We are saying they can have the VIP but they do not necessarily have to receive a monthly stipend.

The Chair: Is that in order to qualify?

Mr. Ferguson: Yes.

Senator Dallaire: The VIP kicks in by virtue of your state of injury. It is a series of benefits to assist you.

The Chair: I thought he was saying he did not want the compensation for the injury as well as the VIP.

Senator Dallaire: I do not remember in our files whether or not we have ever taken on Veterans Affairs Canada in regard to the VIP and age. It has always been linked with the injury and file, but not by the fact that the veterans have reached a certain age.

I spoke at a conference regarding the impact of post-traumatic stress on people as they age. The scientific data proves that the impact gets worse with age rather than better with time because of the ability to master it. As you get older, in fact it worsens. All the plumbing of the body is affected by age.

It would be an interesting concept to take the scientific data on gerontology that people become less independent by a certain average and that all veterans then get it. I have never heard that before.

Le président : Vous acceptez quand même qu'on demande à un ancien combattant comme vous de présenter un certificat de son médecin attestant qu'il souffre de maux de dos?

M. Ferguson : Tout à fait. Par exemple, dans mon cas, le médecin leur a écrit qu'il ne savait pas exactement comment je m'étais blessé, mais que la blessure était bien là et qu'elle avait été causée ou aggravée par mes années de service. Autrement dit, il s'agit d'une blessure ancienne. Ce n'est pas pour moi personnellement, c'est pour tous ceux qui ont besoin de savoir que leur demande ne sera pas rejetée, qu'ils seront entendus. Si leur demande est justifiée, il faut qu'ils reçoivent de l'aide.

Le président : Une autre question me vient à l'esprit. La Légion royale canadienne défend-elle votre cause de la même façon qu'elle défend ses membres des Forces canadiennes?

M. Ferguson : Aujourd'hui, oui. Ça n'a pas toujours été le cas.

Le président : Vous savez ce que c'est la bureaucratie. Est-ce que quelqu'un d'autre a du mal à comprendre la différence entre le PAAC et la pension?

Le sénateur Banks : Non, le général a dit que l'âge devrait un critère suffisant pour être admissible au PAAC.

Le président : Je comprends. M. Ferguson ne demande donc pas que les prestations du PAAC soient versées automatiquement à ceux qui touchent une pension, ou vice-versa.

M. Ferguson : Selon nous, ils devraient recevoir les prestations du PAAC mais pas nécessairement une allocation de subsistance mensuelle.

Le président : Pour pouvoir être admissibles?

M. Ferguson : Oui.

Le sénateur Dallaire : Vous avez droit au PAAC à partir du moment où vous êtes blessé, et vous recevez alors toute une série de prestations.

Le président : Je croyais qu'il ne réclamait pas des prestations pour la blessure et le PAAC à la fois.

Le sénateur Dallaire : Je ne me souviens pas si notre comité a déjà proposé au ministère d'admettre au PAAC tous les anciens combattants qui ont atteint un certain âge. Jusqu'à présent, l'admissibilité était toujours liée à l'existence d'une blessure, mais pas à l'âge.

J'ai déjà parlé, à une conférence, des répercussions que le stress causé par un traumatisme peut avoir sur les gens au fur et à mesure qu'ils vieillissent. Selon des études scientifiques, ces répercussions s'aggravent avec l'âge parce que votre corps vieillit et que votre capacité de le contrôler diminue.

Il serait intéressant d'utiliser les données scientifiques qui démontrent que les gens commencent à perdre une partie de leur autonomie à partir de tel âge, en moyenne, pour décider que tous les anciens combattants seront admissibles au PAAC à partir de cet âge. Je n'avais jamais entendu parler de cela avant.

Mr. Ferguson: The gerontology study, which was done by Veterans Affairs Canada, goes into high blood pressure, heart attacks and different types of diseases that are related in the same matter.

The Chair: As you say, if you are 88 or 90 years old, you do not have to have a back injury to not be able to shovel snow. Some people can but many cannot. The older you get, the more difficult it becomes.

Senator Dallaire: This is quite an interesting angle. If it has been studied before, I do not remember it.

The Chair: It has been studied only peripherally.

Mr. Dutil: As we know, the costs of medication are increasing rapidly. Many of our people have difficulty making ends meet. What will they do eventually? Could there be an arrangement with veterans affairs to assist a veteran in need of costly medication for a discount of maybe 25 per cent at the end of the month or the quarter so that, if one spends \$600 in that quarter, there would be compensation for half or whatever?

Senator Dallaire: I think I remember a clause in the VIP about medication. It might be linked to the injury but not necessarily. That is obviously an angle. There is enough scientific data to prove that people in certain age groups move into a certain bracket where they need medication, whether we can specify it or not.

Mr. Ferguson: In Canada, medication and health are the responsibility of the provinces, and you start pulling from both ways.

Senator Dallaire: Veterans affairs has sorted that out.

Mr. Dutil: If you have the Blue Cross card, you can go to the dentist. I do not know if you are aware but dentists are expensive and that is with after-tax money. I have three teeth to be removed for \$900.

Senator Banks: Looking down the road at a potential response and the consequences, if we were to suggest that the VIP be put in place in direct consideration of the fact that these are Second World War veterans, and perhaps widening that as the general was referring to, one of the wrinkles we will hit is: If I am entitled to a pension, having been a veteran at 65, I will nonetheless trigger the VIP by virtue of the fact that I have a pension.

However, if I am not entitled to a pension because I did not suffer an injury or whatever during the course of my service, when I hit 80, notwithstanding that I do not get a pension, I would receive VIP. Is that right?

If that is so, and if it is being given by virtue of the fact that when I hit 80 years of age, which is not far away, I will be more frail than I am now, then why would that concept be limited only to veterans? I am being the devil's advocate here.

M. Ferguson : Le ministère a fait une étude gérontologique sur l'hypertension, les crises cardiaques et différentes maladies connexes.

Le président : Comme vous dites, quand on a 88 ou 90 ans, blessure ou pas, on ne peut plus pelleter la neige. Il y a peut-être quelques exceptions, mais dans la plupart des cas, les gens ne peuvent plus. Plus ils vieillissent, plus ça devient difficile.

Le sénateur Dallaire : C'est une perspective très intéressante, et je me demande si on l'a déjà envisagée dans le passé.

Le président : Oui, mais seulement superficiellement.

M. Dutil : Comme vous le savez, le coût des médicaments augmente rapidement, et bon nombre de nos membres ont du mal à joindre les deux bouts. Que peuvent-ils faire? Serait-il possible que le ministère accorde une aide financière à ceux qui doivent acheter des médicaments très coûteux, en leur versant par exemple un remboursement de 25 ou de 50 p. 100 à la fin du mois ou du trimestre?

Le sénateur Dallaire : Il me semble que le PAAC comporte des dispositions sur le remboursement des médicaments; il faut peut-être que ces médicaments soient liés à une blessure, je ne suis pas sûr, mais c'est une perspective que nous devrions explorer. Les données scientifiques ne manquent pas, qui démontrent qu'à partir d'un certain âge, les gens ont besoin de prendre des médicaments.

M. Ferguson : Au Canada, les médicaments et la santé relèvent des provinces; c'est là que vous commencez à être tiraillé des deux côtés.

Le sénateur Dallaire : Le ministère des Anciens Combattants a réglé ce problème.

M. Dutil : Si vous avez la Carte bleue, vous pouvez aller chez le dentiste. Au cas où vous ne le sauriez pas, les dentistes, ça coûte cher, et ce n'est pas déductible de l'impôt. J'ai trois dents à faire enlever : ça va me coûter 900 dollars.

Le sénateur Banks : J'essaie de penser aux réactions et aux conséquences que pourrait avoir une telle mesure. Si nous proposons que l'admissibilité au PAAC soit directement liée au statut d'ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale, en l'élargissant peut-être un peu, comme l'a dit le général, nous risquons de nous heurter au problème suivant : si je suis admissible à une pension du fait que je suis reconnu comme un ancien combattant depuis l'âge de 65 ans, je suis automatiquement admissible au PAAC puisque je touche cette pension.

Par contre, si je ne suis pas admissible à une pension parce que je n'ai pas été blessé pendant mes années de service, je deviens automatiquement admissible au PAAC à l'âge de 80 ans, même si je ne touche pas de pension. C'est bien cela?

Maintenant, si l'on part du principe que la prestation est accordée à 80 ans parce que les gens ont alors une santé plus fragile, pourquoi la limiter aux anciens combattants? Je me fais l'avocat du diable.

The Chair: That is as opposed to the general citizenry?

Senator Banks: Yes.

Senator Day: No, that is as opposed to army, navy and air force.

Senator Banks: That is as opposed to anyone in the general population.

The Chair: It has to be tied to the war. Otherwise, it would allegedly be too expensive.

Senator Dallaire: Looking at all the angles like that is fascinating. Holland has special pensions based on age, which is not just the old age pension but a whole program. I have an uncle who is 86 years of age. At different times in his life he has had different pension programs kick in. All I know is that we have the old age pension and that is it. We do not have anything that kicks in as aging continues.

Senator Banks: My only point is, if we were to propose it, you would have to circumscribe it carefully and say that is the reason this is being given to those folks. It is clear: They served in World War II. This is a consideration of that. If you are 80 years of age and did not serve in World War II, you do not get it.

Mr. Ferguson: We are saying that this benefit should be for what we call the traditional veterans, which includes the Korean War people. The New Veterans Charter excludes us old people but it does take care of the new people.

The Chair: General Hillier would not be eligible for it.

Mr. Ferguson: I enjoy General Hillier. I will not comment on that one.

Senator Day: Let me finish up on the VIP so I understand it. I think you hit it on the head. We would not be in a position to recommend VIP or any special VIP provisions solely for your association and your members. It would have to be tied in to the existing VIP to ensure you get it as well as them.

Mr. Ferguson: Absolutely.

Senator Day: You are not suggesting that the merchant navy veterans should have a special VIP?

Mr. Ferguson: No.

Senator Day: That is important. We have been studying the issue of VIPs for traditional veterans generally for some time. We have had two or three series of hearings on that issue and I know the Legion has brought forward these points.

One of the points bothering me is that I know what is happening out there in the field. When someone reaches the age of 80 and needs help, is not on a disability pension, does not hear well, and people are helping them go to the Royal Canadian Legion, the Legion people take them to veterans affairs who give

Le président : Par opposition au restant de la population?

Le sénateur Banks : Oui.

Le sénateur Day : Non, par opposition aux membres de l'armée de terre, de la marine et de la Force aérienne.

Le sénateur Banks : Je voulais dire : par opposition à n'importe quel autre individu de la population en général.

Le président : La prestation doit être liée au statut d'ancien combattant, sinon cela coûterait beaucoup trop cher.

Le sénateur Dallaire : C'est vraiment fascinant d'étudier la question sous tous ses angles. La Hollande verse des pensions spéciales en fonction de l'âge; il ne s'agit pas seulement de la pension de vieillesse, mais de tout un programme. J'ai un oncle qui a 86 ans, et il a reçu des pensions différentes au fur et à mesure qu'il atteignait un âge donné. Chez nous, nous avons la pension de la vieillesse, mais c'est tout. On ne reçoit pas d'autres pensions au fur et à mesure qu'on vieillit.

Le sénateur Banks : Je voulais tout simplement vous faire remarquer que, si nous proposons un tel système, il faudra bien le baliser et expliquer la raison pour laquelle la prestation n'est versée qu'aux anciens combattants. Cette raison est bien claire : ils ont fait la Seconde Guerre mondiale, et c'est à ce titre qu'ils y ont droit. Si vous avez 80 ans mais que vous n'avez pas fait la Seconde Guerre mondiale, vous n'y avez pas droit.

M. Ferguson : Cette prestation devrait être versée à ce que nous appelons les anciens combattants traditionnels, ce qui comprend les anciens combattants de la guerre de Corée. La nouvelle Charte des anciens combattants nous exclut, nous les vieux, mais elle couvre les plus jeunes.

Le président : Le général Hillier n'y serait pas admissible.

M. Ferguson : J'aime bien le général Hillier. Je m'abstiendrai de tout commentaire.

Le sénateur Day : J'aimerais revenir sur le PAAC pour être sûr de bien comprendre. Vous avez mis le doigt sur un aspect important. Nous ne pouvons pas recommander que le PAAC contienne des dispositions spéciales uniquement pour les membres de votre association. Il faut que notre proposition soit intégrée au PAAC existant et qu'elle vous couvre, vous et les autres anciens combattants.

M. Ferguson : Tout à fait.

Le sénateur Day : Vous ne réclamez pas un PAAC spécial pour les anciens combattants de la marine marchande?

M. Ferguson : Non.

Le sénateur Day : C'est important. Nous étudions la question des PAAC pour les anciens combattants traditionnels depuis quelque temps. Nous avons eu deux ou trois séries d'audiences publiques là-dessus, et je sais que la Légion a soulevé ces points.

Ce qui me dérange, c'est que je sais ce qui se passe dans la réalité. Quand un ancien combattant atteint l'âge de 80 ans et qu'il a besoin d'aide parce qu'il n'a pas de pension d'invalidité et n'entend plus bien, quelqu'un l'emmène à la Légion royale canadienne. Là, on s'occupe de lui, on l'emmène au ministère des

them a pension so they can get on VIP, and all they wanted was to get on VIP. They are starting to get a pension for a hearing disability in order to get on VIP.

You are absolutely right that you need to be on disability, and that is costing veterans affairs more. If they looked at this holistically they would realize that, of the people they are approving for disabilities, most of them have hearing disabilities.

Mr. Ferguson: I understand that hearing disabilities are almost off the map.

The Chair: Does it not have to be tied to service during World War II?

Senator Day: They have the benefit of the doubt. They served as artillery people and they cannot hear now.

Mr. Ferguson: That is what happened to me. They asked me why and I said that I was part of the gun crew and, in those days, we had no hearing protection. We had a four-inch gun at the aft. We had DEMS gunners, navy guys who would defend our merchant ships. They would say: On your toes and, when the gun goes off, you scream.

That is what we did to take pressure off our eardrums. That was our hearing protection.

Senator Dallaire: Were all those naval gunners on your ships recognized as veterans right from the start?

Mr. Ferguson: Absolutely.

Mr. Dutil: They were all navy. They were employees of the federal government, whereas we were not. That is the difference.

Senator Day: I will ask a couple more questions so that we have a clear understanding. We heard last week from Mr. Ouellette that there are two merchant navy associations. Tell us about the other one and the relationship you have with them.

Mr. Ferguson: The Canadian Merchant Navy Association started 25 years ago. At that time, half a dozen fellows got together and wanted to get old friends together every once in a while to talk about old times. Gradually, this grew and grew. We ended up with a couple thousand members.

Then came the usual infighting. They deposed the then-sitting president because there was a bit of finagling going on, financial and so on. This was taken to the Supreme Court of British Columbia. The judge requested that we have a mail-in referendum. Each opposite group would appoint delegates and the delegates would receive their votes. The winners of these votes would get together and they would be the official recognized association for merchant seamen in Canada.

Anciens Combattants qui lui donne une pension, ce qui lui permet d'être admissible au PAAC. Bref, ces anciens combattants commencent par demander une pension d'invalidité parce qu'ils entendent mal, pour pouvoir ensuite être admissibles au PAAC.

Vous avez raison de dire qu'actuellement, pour être admissible au PAAC, il faut toucher une pension d'invalidité. Mais ça coûte beaucoup plus d'argent au ministère. Si les fonctionnaires examinaient la situation dans son ensemble, ils se rendraient compte que, dans la plupart des cas, ils octroient des pensions d'invalidité à des gens qui ont des troubles auditifs.

M. Ferguson : J'ai entendu dire qu'il y avait en effet beaucoup de cas de ce genre.

Le président : Mais il faut avoir servi pendant la Seconde Guerre mondiale, c'est un critère, non?

Le sénateur Day : On leur donne le bénéfice du doute. Ils ont servi dans l'artillerie, et aujourd'hui, ils ont des troubles auditifs.

M. Ferguson : C'est ce qui m'est arrivé. Ils m'ont demandé pourquoi, et j'ai dit que je faisais partie de l'équipe du canon, et que, dans ce temps-là, on ne se protégeait pas les oreilles. Nous avions un canon de quatre pouces à l'arrière du navire. Les canonnières à bord des navires de commerce dotés d'un équipement défensif, des membres de la marine qui défendaient nos navires, nous disaient : « Attention, dès que le canon part, poussez un grand cri. »

Voilà ce que nous faisons pour nous protéger, car le fait de crier atténuait la pression sur les tympanes.

Le sénateur Dallaire : Ces canonnières ont-ils tous été considérés comme des anciens combattants dès le départ?

M. Ferguson : Oui, absolument.

M. Dutil : Ils appartenaient tous à la marine, donc c'était des employés du gouvernement fédéral. Pas nous. C'est toute la différence.

Le sénateur Day : Je voudrais poser une ou deux autres questions pour être sûr que nous nous comprenons bien. M. Ouellette nous a dit la semaine dernière qu'il y avait deux associations de la marine marchande. Pouvez-vous nous parler de l'autre association et des relations que vous avez avec elle?

M. Ferguson : L'Association de la marine marchande canadienne fut créée il y a 25 ans. Au début, ils étaient une demi-douzaine à vouloir se rencontrer de temps à autre avec d'autres vieux copains pour parler de souvenirs communs. Mais peu à peu, le nombre des membres a augmenté et l'association a fini par compter environ 2 000 membres.

Mais, comme cela arrive souvent, des dissensions internes ont éclaté. Le président a été limogé, à cause de malversations financières et autres. L'affaire est même allée devant la Cour suprême de Colombie-Britannique. Le juge a exigé un référendum postal. Chaque camp devait nommer des délégués chargés de comptabiliser les bulletins de vote, et les élus devaient se rencontrer pour créer l'association officielle de la marine marchande canadienne.

The group that won, the Canadian Merchant Navy Veterans Association, said that they would now govern. The other group, the deposed group if you will, decided that they did not agree with the judge or the results so they formed their own organization. They called themselves the Canadian Merchant Mariner Veterans Association, MM versus MN, which confused some fellows who thought they were joining one group and ended up in the other.

We complained bitterly about that. The government finally ordered a change and they became the League of Merchant Mariner Veterans of Canada; Leslie Kemp is their president.

We get along. They do not have nearly as many members as we do. We are unable to find out how many because they do not seem to know themselves exactly the number of members they have. Mr. Kemp and I deal with each other when we have something of mutual benefit. We tried to get an identification card three or four years ago. At the time, the then-deputy minister said nobody else had that type of identification and, therefore, it was not right to issue one to the merchant navy.

That was Jack Stagg at the time. He and I spoke about it. I was not aware, nor do I think he was, or maybe at that time they did not have an identification card for the services. Senator Dallaire may know more about that than I. We did not have an identification card at that time, and we did not get one. The two associations worked together.

Senator Day: That explanation is helpful. May I call the other group "the league"?

Mr. Ferguson: That is what they call themselves, yes.

Senator Day: Is the league dealing with veterans affairs and making requests and demands of the department as you are?

Mr. Ferguson: Yes.

Mr. Dutil: We worked together when we negotiated the compensation package.

Senator Day: You are being consulted, they are being consulted, and they may put forward requests to veterans affairs that you are not aware of?

Mr. Ferguson: They could. That is possible. They do not keep us apprised of everything. I called and spoke with my wife last night, and Mr. Kemp had called.

Senator Day: I have looked at your letter to Suzanne Tining, the new deputy minister, Mr. Stagg's successor. Mr. Stagg was a great friend of this committee and of veterans generally.

Was the Canadian volunteer service medal, CVSM, given to everyone who served in the Second World War?

Le camp qui a remporté le plus de voix, l'Association des anciens combattants de la marine marchande canadienne, a décidé que c'est lui qui dirigerait. L'autre camp, celui qui avait remporté le moins de voix, n'était pas d'accord et, malgré la décision du juge et le résultat du vote, il a créé sa propre organisation, à laquelle il a donné un nom très proche du nôtre en anglais, si bien que certains hommes se sont retrouvés dans une association alors qu'ils pensaient être dans l'autre.

Nous nous sommes plaints en haut lieu, et le gouvernement a finalement ordonné à l'autre association de changer de nom. Elle s'appelle aujourd'hui la League of Merchant Mariner Veterans of Canada; Leslie Kemp en est le président.

Nous avons de bonnes relations. Ils ont beaucoup moins de membres que nous, mais nous ne savons pas combien ils sont exactement car eux-mêmes ne le savent pas. M. Kemp et moi nous rencontrons de temps à autre pour discuter de points qui intéressent nos deux associations. Par exemple, il y a trois ou quatre ans, nous avons essayé d'obtenir une carte d'identité. Le sous-ministre, à l'époque, nous avait répondu que, puisque personne d'autre n'avait de carte d'identité, il serait inapproprié d'en donner une aux marins marchands.

C'était Jack Stagg à l'époque. Nous avons discuté ensemble du problème. Je ne savais pas, et lui non plus je pense, si, à l'époque, les anciens combattants de l'armée avaient une carte d'identité. Le sénateur Dallaire en sait peut-être plus que moi sur la question. En tout cas, nous n'avions pas de carte d'identité à l'époque et nous n'en avons pas obtenu une. Les deux associations avaient cependant travaillé ensemble.

Le sénateur Day : Merci de ces explications. Puis-je appeler l'autre groupe « la ligue »?

M. Ferguson : Oui, c'est comme ça qu'il s'appelle.

Le sénateur Day : La ligue est-elle un interlocuteur du ministère? Lui adresse-t-elle des revendications comme vous le faites?

M. Ferguson : Oui.

M. Dutil : Nous avons négocié ensemble le plan d'indemnisation.

Le sénateur Day : Donc votre association est consultée, la ligue l'est aussi, et il est possible que cette dernière soumette des demandes au Ministère à votre insu?

M. Ferguson : C'est possible. Elle ne nous tient pas au courant de tout ce qu'elle fait. Mais justement, quand j'ai téléphoné à ma femme hier, elle m'a dit que M. Kemp avait appelé.

Le sénateur Day : J'ai lu la lettre que vous avez adressée à Suzanne Tining, qui a succédé à M. Stagg au poste de sous-ministre. M. Stagg était un grand ami de notre comité et des anciens combattants en général.

La Médaille canadienne pour service volontaire a-t-elle été donnée à des anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale?

Mr. Ferguson: That is a sore point with me. The Canadian volunteer service medal was struck in 1943. It is a long story. I understand *Legion Magazine* put out something about it.

Under the CVSM, there is an army, navy and air force image; an army, navy, air force female image; and in the background, a nursing sister. They are all on the medal. That medal was issued for them. There has never been a medal issued for us. We were not entitled to that medal until I got mine in 1994. I arrived home one day and there was a medal in the mail with a card saying I was entitled to wear that medal.

Senator Day: That was the beginning of the recognition of the merchant navy.

Mr. Ferguson: That is about it. Subsequently, we went back to veterans affairs, the chancellery, and asked for a merchant navy medal. We were turned down.

When I went to Dieppe last year, I noticed the Dieppe veterans have a bar on the CVSM that says "Dieppe" and a Thompson submachine gun. I wondered why we could not have something like that for the merchant navy. I spoke with the other group. They are supporting us on this.

We wrote and asked Ms. Tining if she could give us some help because I did not know how to go about requesting a bar for our merchant navy medal that would identify the wearer as a merchant seaman. She asked Terry Tobin to give me a hand. I wrote a letter and sent it to him. Mr. Tobin vetted it and got back to me. That letter to the Governor General is a result of that but we are still waiting for an answer.

Senator Dallaire: Would you keep us informed?

Mr. Ferguson: I will do that. I brought it with me today specifically to enlist your support in moving this forward to give these fellows a bar.

Senator Day: Would it be helpful if we gave our support of the concept before the Governor General has spoken to the matter or should we wait to see what happens?

Mr. Ferguson: Protocol would suggest that we wait to see what happens.

Senator Day: That would be my inclination. Please keep us informed and we will note all of the veteran groups that have received the bar, such as those at Dieppe and Hong Kong.

Mr. Ferguson: They are the only two. I understand the air force Bomber Command wants compensation. You are probably aware of that.

Senator Day: We are aware of that.

Mr. Ferguson: They have been in touch with me. When Dieppe veterans were issued the bar, they were told that was the last time the procedure would be allowed.

M. Ferguson : Vous touchez une corde sensible. La Médaille canadienne pour service volontaire, la MCSV, a été créée en 1943. C'est une longue histoire. Je crois que la revue *Legion Magazine* a publié un article là-dessus.

La médaille montre une représentation féminine de l'armée de terre, la marine et la Force aérienne, avec, en arrière-plan, une infirmière militaire. Cette médaille avait été créée pour ces femmes. Aucune médaille n'a jamais été créée pour nous. Nous n'y avons pas droit jusqu'à ce qu'on m'en décerne une, en 1994. Un jour, je suis rentré chez moi, et j'ai trouvé cette médaille dans le courrier, avec une carte indiquant que j'y avais droit.

Le sénateur Day : C'est à ce moment-là qu'on a commencé à reconnaître la marine marchande.

M. Ferguson : Oui, c'est à peu près ça. Par la suite, nous avons demandé au ministère et à la chancellerie de créer une médaille pour la marine marchande. Cela nous a été refusé.

Quand je suis allé à Dieppe l'an dernier, j'ai constaté que les anciens combattants de Dieppe avaient, sur leur MCSV, une agrafe symbolisant Dieppe et une mitraillette Thompson. Je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas créer une médaille de ce genre pour les marins marchands. J'en ai parlé à l'autre groupe, et il nous appuie.

Nous avons écrit à Mme Tining pour lui demander de nous aider. Je ne savais pas comment m'y prendre pour demander que l'on ajoute à la médaille une agrafe spéciale qui identifierait les marins marchands. Elle a demandé à Terry Tobin de s'occuper du dossier. J'ai donc adressé une lettre à ce dernier, comme on me l'avait demandé, et il l'a approuvée. Elle a ensuite été envoyée à la Gouverneure générale, mais nous attendons toujours la réponse.

Le sénateur Dallaire : Pouvez-vous nous tenir au courant?

M. Ferguson : Avec plaisir. Je l'ai apportée avec moi aujourd'hui pour que vous appuyiez notre requête, afin que tous ces hommes puissent avoir leur agrafe sur la médaille.

Le sénateur Day : Que vaut-il mieux faire : appuyer cette proposition auprès de la Gouverneure générale avant de connaître sa décision ou attendre de voir ce qu'elle va décider?

M. Ferguson : Question de protocole, il vaut mieux attendre de connaître sa décision.

Le sénateur Day : C'est ce que je pensais. Tenez-nous au courant des suites de ce dossier, pour que nous sachions quels groupes d'anciens combattants ont leur agrafe, comme ceux de Dieppe et de Hong Kong.

M. Ferguson : Ce sont les deux seuls groupes qui en ont une. J'ai entendu dire que les membres du Bomber Command de la Force aérienne du Canada réclamaient une indemnisation.

Le sénateur Day : Oui, nous sommes au courant.

M. Ferguson : Ils m'ont contacté. Lorsque les anciens combattants de Dieppe ont reçu leur agrafe, on leur a dit que c'était la dernière fois que cette procédure serait autorisée.

The Chair: I will send you a copy of my speech yesterday in the Senate on that subject. I would appreciate that. The problem is that Bomber Command was a British unit so it is up to the British government to make a determination.

Senator Joyal suggested, if that is difficult, that we should create a national monument to the credible sacrifices of Bomber Command. Perhaps the same would apply in your case. However, in your case, the Canadian government could do something.

Mr. Ferguson: Absolutely.

The Chair: You were not serving under another flag.

Senator Dallaire: If I may, on your request for recognition, do you go through veterans affairs or go directly to the Governor General?

Mr. Ferguson: In the past, we had gone directly to the former Governor General, and we went down in flames. We thought that this time we would work a little differently. We went looking for help. Ms. Tining recommended that Mr. Tobin would be a good source and he was. Then we went directly to the Governor General, but we had the background information first.

Senator Dallaire: At national defence, the directorate of history and heritage is responsible for commemorations. They propose medals, other awards and so on. Perhaps you should lobby them because the medal is essentially a service medal and you were service members. If you want to amend it by putting a bar on it, perhaps it would be good politics to have officials from that branch endorsing it because it makes sense. They are not on the actual medal like all of us are. Serge Bernier is the director.

Senator Day: Is Captain Gauthier involved with that?

Senator Dallaire: Mr. Bernier works for the assistant deputy minister, the PCM and the vice chief. I would recommend speaking to him. In reality, you will be fiddling with their medal. Getting them to agree would be a positive move.

Senator Day: The chancery would go to them in any event so if you have them ready to agree, then you are on your way.

The Chair: You might consider going to the new veterans ombudsman. He might not have too many files on his desk yet.

Mr. Ferguson: We met him in early March during one of your snowstorms.

Senator Day: Talking about Bomber Command, this committee was active in helping to bring about a satisfactory resolution concerning the war museum. This committee has been supportive of your cause and that of the merchant navy. We sponsored the bill that ultimately created September 3 as navy day. In fact, for a couple of years, we hosted a reception after the ceremony at the war memorial. We are here to be supportive in any way that we can.

Mr. Ferguson: I appreciate that very much.

Le président : Je vais vous envoyer une copie du discours que j'ai prononcé au Sénat, hier, à ce sujet. Le problème, c'est que le Bomber Command était une unité britannique, et que c'est donc au gouvernement britannique de prendre la décision.

Si cela pose des difficultés, le sénateur Joyal a proposé d'ériger un monument en hommage aux sacrifices consentis par les membres du Bomber Command. Il faudra peut-être envisager la même chose dans votre cas, quoique, pour ce qui est des marins marchands, le gouvernement canadien devrait pouvoir faire quelque chose

M. Ferguson : Absolument.

Le président : Vous ne serviez pas sous un autre drapeau.

Le sénateur Dallaire : Puis-je vous demander si vous êtes passé par le ministère ou si vous avez adressé votre demande de reconnaissance directement à la gouverneure générale?

M. Ferguson : La première fois, nous nous sommes adressés directement à la Gouverneure générale, et notre demande a été refusée net. Cette fois-ci, nous avons décidé de nous y prendre autrement. Nous avons demandé de l'aide à Mme Tining, qui nous a conseillé de nous adresser à M. Tobin. Il a été de bon conseil. Ensuite, nous nous sommes adressés directement à la gouverneure générale, mais nous étions préparés.

Le sénateur Dallaire : À la Défense nationale, c'est la direction Histoire et Patrimoine qui est responsable des commémorations, qui propose des médailles, des distinctions, et cetera. Vous devriez peut-être faire des démarches auprès d'elle, car il s'agit d'une médaille pour service militaire, et vous en avez fait. Vous devriez lui présenter votre proposition d'ajouter une agrafe à la médaille; ce serait bon d'avoir son appui. Serge Bernier en est le directeur.

Le sénateur Day : Le capitaine Gauthier travaille-t-il dans cette direction?

Le sénateur Dallaire : M. Bernier travaille pour le sous-ministre adjoint, le CPM et le vice-chef. Je vous recommande de vous adresser à lui. Étant donné que vous proposez de modifier une médaille qui relève d'eux, il serait bon d'avoir leur appui avant.

Le sénateur Day : La chancellerie les contactera de toute façon, mais si vous avez déjà leur appui, ce sera plus facile.

Le président : Vous devriez peut-être vous adresser au nouvel ombudsman des vétérans; il n'a peut-être pas encore beaucoup de dossiers sur son bureau.

M. Ferguson : Nous l'avons rencontré début mars, lors d'une de ces tempêtes de neige que vous avez eues ici.

Le sénateur Day : À propos du Bomber Command, notre comité est intervenu pour qu'on réussisse à trouver une solution satisfaisante en ce qui concerne le musée de la guerre. Sachez que nous appuyons votre cause et celle de la marine marchande. Nous avons parrainé le projet de loi qui a fait du 3 septembre le jour de la marine. En fait, pendant deux ou trois ans, nous avons organisé une cérémonie devant le monument aux morts. Nous essayons donc de faire tout ce que nous pouvons pour vous aider.

M. Ferguson : Je vous en suis très reconnaissant.

Senator Day: Would you tell me what has been done for merchant seamen from other countries? Has there been proper and full recognition of their contribution, for example, in England?

Mr. Ferguson: In the U.K., they were recognized as veterans immediately following the war. They did have, and are still having, difficulties. They receive pensions as we do but I understand their pensions are not indexed, which is a sore point. There is an active committee in Canada of ex-pat Brits trying to do something about it.

They were upset when the compensation package was given to Canadian merchant seamen because they felt they should have received one too. The fact that Newfoundland was included in the compensation package, before Newfoundland had joined Confederation, upset them further. However, it made sense.

The Chair: Do they think that Canada or the U.K. should have paid for Newfoundlanders?

Mr. Ferguson: They do not think that Newfoundlanders should have received it at all.

Senator Day: Are merchant veterans receiving full recognition as war veterans in other countries?

Mr. Ferguson: To my knowledge, yes, but I cannot speak for certain to that.

Senator Day: What is the definition of “merchant veteran” to fit into your organization or the league? Do they have to have worked on a merchant ship registered in Canada or could it have been registered in the U.S. and sailing from Canada?

Mr. Dutil: In dangerous water.

Mr. Ferguson: You were a registered Canadian merchant seaman. Mr. Dutil mentioned the manning pools. Whether you belonged to a manning pool, you were part of the Canadian merchant navy scene. You could not leave the ship or the service unless you had permission from the Canadian government. Cliff Chadderton put out a tape on it called *Sail Or Jail*. I remember one particular trip of mine. When I came home, I got into the sauce and did not show up to the manning pool at Place Viger in old Montreal when I was supposed to. When I arrived home, my father said, “What the hell have you been up to? The RCMP were here looking for you.” They did not waste any time because you were supposed to be there in time. I was scheduled to go on a particular ship to England and I did not show up so they sent someone looking for me. I hustled right down to the ship.

Senator Day: Explain a little more. How did one become a member of the manning pool? If you were not part of the merchant navy manning pool, would they ask why you were not in the army, navy or air force?

Mr. Ferguson: No.

Le sénateur Day : Pouvez-vous me dire si d'autres pays ont fait quelque chose pour leurs marins marchands? Ont-ils pleinement reconnu leur contribution? Je pense à l'Angleterre, par exemple?

M. Ferguson : Au Royaume-Uni, ils ont été reconnus comme anciens combattants dès la fin de la guerre. Certes, ils ont encore des difficultés; par exemple, ils reçoivent des pensions comme nous, mais elles ne sont apparemment pas indexées, ce qui est un vrai problème. Il existe un comité d'expatriés britanniques au Canada, qui essaie de remédier à cela.

Ils ont d'ailleurs été mécontents lorsque les marins marchands canadiens ont obtenu une indemnisation, car ils estimaient qu'ils y avaient droit aussi, d'autant plus que les Terre-Neuviens y ont eu droit, alors qu'à l'époque, Terre-Neuve ne faisait pas partie de la Confédération. C'était quand même normal que les Terre-Neuviens y aient droit.

Le président : À leur avis, c'est le Canada ou le Royaume-Uni qui aurait dû payer pour les Terre-Neuviens?

M. Ferguson : Ils estiment que les Terre-Neuviens n'auraient pas dû la recevoir.

Le sénateur Day : Les marins marchands ont-ils le statut d'anciens combattants à part entière dans d'autres pays?

M. Ferguson : Je crois que oui, mais je ne pourrais pas vous dire lesquels.

Le sénateur Day : À quels critères faut-il répondre pour être admis comme « marin marchand » dans votre association ou dans la ligue? Faut-il avoir servi sur un navire marchand immatriculé au Canada, ou peut-on avoir servi sur un navire immatriculé aux États-Unis mais basé au Canada?

M. Dutil : Avoir servi dans des eaux dangereuses.

M. Ferguson : Il faut avoir été un marin marchand canadien dûment enregistré. M. Dutil a parlé des « dépôts d'équipage ». Que vous apparteniez à un dépôt ou non, vous faisiez partie du monde de la marine marchande canadienne. Vous ne pouviez pas quitter le bateau ou le service sans la permission du gouvernement canadien. Cliff Chadderton a fait un film là-dessus, qui a pour titre *Sail Or Jail*. Je me souviens particulièrement d'un de mes voyages. J'avais négligé d'aller me présenter au dépôt d'équipage de la place Viger, dans le Vieux-Montréal, comme je devais le faire, et quand je suis arrivé à la maison, mon père m'a dit que tout le monde me cherchait, y compris la GRC. La police avait réagi immédiatement, car j'étais censé aller me présenter au dépôt à l'heure dite. Je devais embarquer sur un navire en partance pour l'Angleterre, et j'avais oublié de me présenter, donc ils s'étaient lancés à ma recherche. Je me suis rendu au bateau sans tarder.

Le sénateur Day : Expliquez-nous un peu comment on devenait membre d'un dépôt d'équipage. Si vous n'apparteniez pas à un dépôt d'équipage pour la marine marchande, vous demandait-on pourquoi vous n'étiez pas dans l'armée de terre, la marine ou la Force aérienne?

M. Ferguson : Non.

Senator Day: Would they ask why you were not back on the farm? How did you get into this pool?

Mr. Ferguson: If you were on a Canadian-registered ship, then the government was informed of the names of the crew members. Your name was part of the record. In my case, I was on an oil tanker out of Portland, Maine. I did not like sailing on the tanker. Onboard, I was a peggy — someone who carried the food around. Peggies were guys who were injured and had lost a leg — hence, peg leg and the term “peggies.” The only thing they were good for was carrying food. When we arrived back in Montreal, I went to the manning pool. I was asked about my experience and said that I was an ordinary seaman. He said, okay, and I was signed up and off to sea again.

Senator Day: Who were you registered with?

Mr. Ferguson: At first I was with a shipping company out of Montreal.

Senator Day: Then you wanted to get off that ship so you went to the manning pool. Is that like going to an unemployment insurance office?

Mr. Ferguson: It was the merchant navy hiring hall.

Senator Day: Did the government have the list of all those people as well?

Mr. Ferguson: Yes. The whole thing was controlled by the government. Whether or not you were registered in the manning pool, you were a matter of record.

Mr. Dutil: May I add that there was a Crown corporation called the Park Steamship Company whose head office was located in Montreal. They were ships of the Canadian government that were sold after the war. We were serving on Canadian ships.

Senator Dallaire: The war starts and you are in the merchant navy. The Canadian government has your name and it wants you to remain in the merchant navy because we need those ships to provide supplies, et cetera. You automatically became a member of the merchant navy, were committed to the war effort, and were not allowed to leave the merchant navy. Did you have the right to volunteer or were you drafted?

Mr. Ferguson: We were volunteers.

Senator Dallaire: You were in the merchant navy. You volunteered to continue to serve in the merchant navy that was committed to the war effort. However, once you volunteered, you were in for it.

If you volunteered for the merchant navy in 1943, for example, you joined this pool and once you were on that list you were controlled throughout. You were in a service that the government controlled.

Mr. Ferguson: That is right.

Senator Dallaire: Today, the Canadian merchant navy or merchant marine or —

Le sénateur Day : Vous demandait-on pourquoi vous n'étiez pas retourné travailler à la ferme? Comment deveniez-vous membre d'un dépôt d'équipage?

M. Ferguson : Si vous serviez sur un navire immatriculé au Canada, le gouvernement avait alors les noms des membres de l'équipage. Votre nom était dans les registres. Moi, j'ai servi sur un pétrolier qui partait de Portland, dans le Maine. Je n'aimais pas travailler sur ce bateau. On me faisait transporter la nourriture, comme on le faisait faire à des matelots qui avaient été blessés ou qui avaient perdu une jambe, car c'était tout ce qu'ils pouvaient faire. Avant de m'inscrire au dépôt, ils m'ont demandé ce que j'avais fait avant, j'ai dit que j'avais été simple matelot. Ils m'ont inscrit et je suis reparti en mer.

Le sénateur Day : Dans quel dépôt étiez-vous inscrit?

M. Ferguson : Au début, j'ai travaillé pour une société de transport maritime de Montréal.

Le sénateur Day : Ensuite vous avez quitté le navire et vous êtes allé au dépôt d'équipage. Était-ce l'équivalent d'un bureau d'assurance-chômage?

M. Ferguson : C'était le bureau d'embauche de la marine marchande.

Le sénateur Day : Le gouvernement avait-il la liste de tous ces gens aussi?

M. Ferguson : Oui. Tout était contrôlé par le gouvernement. Que vous soyez inscrit ou non au dépôt, le gouvernement avait votre dossier.

M. Dutil : J'aimerais ajouter qu'il existait à l'époque une société d'État qui s'appelait Park Steamship Company et dont le siège social se trouvait à Montréal. C'était des navires du gouvernement canadien, qui ont été vendus après la guerre. Nous servions à bord de navires canadiens.

Le sénateur Dallaire : La guerre éclate et vous êtes dans la marine marchande. Le gouvernement canadien a votre nom et il veut que vous restiez dans la marine marchande parce qu'il a besoin des navires pour transporter du ravitaillement, et cetera. Vous entrez automatiquement dans la marine marchande, vous participez à l'effort de guerre et vous n'avez pas le droit de quitter votre poste. Étiez-vous volontaire ou conscrit?

M. Ferguson : Nous étions volontaires.

Le sénateur Dallaire : Vous étiez dans la marine marchande. Vous vous êtes porté volontaire pour continuer de servir à bord des navires marchands qui participaient à l'effort de guerre. Mais une fois que vous vous étiez porté volontaire, vous ne pouviez plus quitter votre poste.

Si vous étiez entré volontairement dans la marine marchande en 1943, par exemple, vous étiez inscrit dans le dépôt et, une fois sur la liste, vous faisiez partie d'un service contrôlé par le gouvernement.

M. Ferguson : C'est exact.

Le sénateur Dallaire : Aujourd'hui, la marine marchande canadienne ou la Merchant Marine...

Mr. Ferguson: The merchant marine was the Americans.

Senator Dallaire: What links do you have with the merchant navy today?

As an example, if you are an army veteran from a particular regiment, you would still have links with the regiment today.

Are there any links between your association of the war-time merchant navy people and today's association of the merchant navy?

Mr. Ferguson: There is none.

Senator Dallaire: There is none?

Mr. Ferguson: No. As Mr. Dutil pointed out, the Canadian merchant navy ceased to exist in 1949 because there were no more ships. They were all sold.

Senator Dallaire: Today, we have Canadians on merchant ships.

Mr. Ferguson: We do?

Mr. Dutil: Yes.

Senator Dallaire: Not many. Is there an association of —

Senator Day: Most of the Canadian ships are offshore.

Mr. Ferguson: Most of them are operated by other nationalities.

Senator Dallaire: Do we not have an association of people who work on merchant ships wherever in the world, but who are Canadian? Have they never coalesced into an association?

Mr. Ferguson: No. When you go to a meeting with Pat Strogan, the veterans ombudsman, there will be all kinds of people there. They all know each other. I went to one of these meetings and I spoke to the president of the navy league, but I did not know anyone else because we do not have that link.

Senator Dallaire: The Canadian civilian merchant world, whatever you call it, never created an entity that brought in the war-time veterans who served?

Mr. Ferguson: There was only what we attempted to start 25 years ago when the initial thought was to get together and renew old friendships.

Senator Dallaire: Not with the current group, however?

Mr. Ferguson: There is no new group. They disappeared in 1949.

The Chair: There are very few Canadians on ships.

Senator Day: What happened in 1949?

Mr. Ferguson: They sold the ships. The Canadian government decided they could not afford to run the merchant navy ships because it was costing too much for crews, et cetera. They had Filipinos, Chinese and Koreans who would work for a tenth of the money the Canadian boys wanted. It was not a paying

M. Ferguson : La Merchant Marine était américaine.

Le sénateur Dallaire : Quels liens avez-vous avec la marine marchande canadienne aujourd'hui?

Par exemple, un ancien combattant de l'armée garde des liens avec son régiment.

Votre association d'anciens combattants de la marine marchande de la Seconde Guerre mondiale a-t-elle des liens avec l'association de la marine marchande d'aujourd'hui?

M. Ferguson : Aucun.

Le sénateur Dallaire : Aucun?

M. Ferguson : Non. Comme l'a fait remarquer. M. Dutil, la marine marchande canadienne a cessé d'exister en 1949 puisqu'il n'y avait plus de bateaux. Ils avaient tous été vendus.

Le sénateur Dallaire : Aujourd'hui, il y a des Canadiens à bord de bateaux marchands.

M. Ferguson : Ah oui?

M. Dutil : Oui.

Le sénateur Dallaire : Pas beaucoup. Y a-t-il une association...

Le sénateur Day : La plupart des bateaux canadiens sont à l'étranger.

M. Ferguson : La plupart d'entre eux battent pavillon étranger.

Le sénateur Dallaire : N'existe-t-il pas une association de marins marchands canadiens? Ils ne se sont jamais regroupés dans une association?

M. Ferguson : Non. Si vous allez à une réunion avec Pat Strogan, l'ombudsman des vétérans, vous y verrez toutes sortes d'anciens combattants. Ils se connaissent tous. J'y suis allé, une fois, et j'ai parlé au président de la ligue, mais je ne connaissais personne d'autre. Nous n'avons pas de liens.

Le sénateur Dallaire : La marine marchande civile, quel que soit le nom qu'on lui donne, n'a jamais essayé de créer une association pour regrouper les marins marchands qui ont servi pendant la guerre?

M. Ferguson : Il n'y a eu qu'une tentative de ce genre, quand nous avons voulu, il y a 25 ans, essayer de nous retrouver et de renouer d'anciennes amitiés.

Le sénateur Dallaire : Mais pas avec le groupe actuel?

M. Ferguson : Il n'y a pas de nouveau groupe. Il n'y a plus de marins marchands depuis 1949.

Le président : Il y a très peu de Canadiens à bord des bateaux.

Le sénateur Day : Que s'est-il passé en 1949?

M. Ferguson : Le gouvernement canadien a vendu ses bateaux de la marine marchande parce qu'il estimait qu'il ne pouvait plus se permettre de payer l'entretien, les salaires, et cetera. Il y avait des Philippins, des Chinois et des Coréens qui étaient prêts à travailler pour le dixième du salaire que les Canadiens

proposition. Therefore, they sold the ships. The majority went to Greek interests as a matter of fact. Aristotle Onassis was one who bought several of them.

Senator Day: Were these ships owned by the government and then leased to various companies?

Mr. Ferguson: Yes, they were owned by the Park Steamship Company.

Senator Day: That was a Canadian Crown corporation?

Mr. Ferguson: That is right.

Mr. Dutil: In 1949, Prime Minister Louis St. Laurent cancelled further financial subsidies and said they had concluded that they were not justified from an economic viewpoint to maintain the Canadian flag on the merchant navy by artificial means. It was not the intention of the government to maintain an industry at the expense of the taxpayer.

The Chair: It was the naval equivalent of the Avro Arrow.

Senator Day: That sounds to me like they were owned privately but subsidized by the federal government to keep them registered here in Canada.

Mr. Dutil: That is what the ship owners were complaining about.

The Chair: I would like to give the final word to our witnesses. Is there anything you would like to add?

How many people do you think, for whatever reason, are not recognized and registered as veterans who served in the merchant navy?

Mr. Ferguson: In 2008, there would be a maximum of 1,200.

The Chair: Who are not registered? You are registered.

Mr. Ferguson: No, I would say there are probably 50 or 100 not registered across the country. The government knows where all these people are.

The Chair: Do they?

Mr. Ferguson: Yes. If they qualified for the special benefit in 2000, they had to register with the government. The government vetted them to see that they were legitimate. Therefore, they know who they are.

The Chair: As I understood it, these were people who were too old, too afraid or whatever, to go and say I served in the merchant navy.

Mr. Ferguson: What has happened with those you refer to is they have gone in with a sore finger seeking compensation and the government responded to say that did not happen when you were sailing. They did not want to fight and backed off.

Senator Dallaire: How many received compensation in 2000?

Mr. Ferguson: I think it was close to 1,000 or 1,200.

demandaient. Ce n'était donc plus rentable. Le gouvernement a vendu ses bateaux. La majeure partie ont été rachetés par des Grecs, notamment Aristote Onassis qui en a acquis plusieurs.

Le sénateur Day : Ces bateaux qui appartenaient au gouvernement étaient-ils loués à des armateurs?

M. Ferguson : Oui, les bateaux appartenaient à la Park Steamship Company.

Le sénateur Day : C'était une société de la Couronne?

M. Ferguson : Oui.

M. Dutil : En 1949, le premier ministre Louis St-Laurent a décidé de ne plus verser de subventions parce qu'il n'était pas justifié, d'un point de vue économique, de maintenir artificiellement un pavillon canadien sur les bateaux de la marine marchande. Le gouvernement n'avait pas l'intention de maintenir une industrie à flot aux dépens du contribuable.

Le président : Ce fut l'équivalent naval de l'Avro Arrow.

Le sénateur Day : Si je comprends bien, ces bateaux appartenaient à des intérêts privés, mais le gouvernement canadien les subventionnait afin qu'ils restent immatriculés au Canada.

M. Dutil : C'est ce dont les sociétés de transport maritime se plaignaient.

Le président : Je vais permettre aux témoins d'avoir le mot de la fin. Avez-vous quelque chose à ajouter, messieurs?

À votre avis, combien de personnes ont servi dans la marine marchande du Canada et, pour une raison ou pour une autre, ne sont pas sur les listes d'anciens combattants?

M. Ferguson : En 2008, il y en a au maximum 1 200.

Le président : Qui ne sont pas inscrites? Vous, vous l'êtes, n'est-ce-pas?

M. Ferguson : Non, je pense qu'il y en a peut-être 50 ou 100 qui ne sont pas inscrites. Le gouvernement a leur nom et leurs coordonnées.

Le président : Ah bon?

M. Ferguson : Oui. Si ces personnes ont reçu l'indemnité spéciale en 2000, c'est parce qu'elles s'étaient inscrites sur les listes du gouvernement. Le gouvernement a vérifié tous les noms. Il sait donc parfaitement qui sont ces gens.

Le président : Je croyais que c'était des gens qui étaient trop vieux ou qui avaient peur de contacter le ministère pour dire qu'ils avaient servi dans la marine marchande.

M. Ferguson : Les gens dont vous parlez, ce sont des gens qui ont demandé une pension pour une blessure au doigt, ce que le gouvernement a refusé au motif que la blessure ne s'était pas produite pendant leurs années de service. Ils n'ont pas voulu se battre et ont préféré renoncer.

Le sénateur Dallaire : Combien d'entre eux ont eu droit à une indemnisation en 2000?

M. Ferguson : Près de 1 000 ou 1 200, si je me souviens bien.

Senator Dallaire: Those are the official, recognized people. You have about 750 left?

Mr. Ferguson: The other group has a couple hundred also.

Mr. Dutil: Those were also compensated.

Mr. Ferguson: It was in the range of \$94 million that was paid out.

Senator Day: As you pointed out, the widows of deceased merchant navy veterans were compensated.

The Chair: Mr. Ferguson and Mr. Dutil, I am sorry to bring this interesting discussion to an end. It has been enlightening for everyone in the room. We appreciate your insights and help. We have taken careful note and will be of whatever assistance we can to you.

Senator Day is too modest to have mentioned that the success this committee achieved with the Bomber Command was under his chairmanship. However, we hope we can be helpful to you as in the past in similar matters. We will do our best and thank you for helping us. The clerk has your address. We can get in touch with you for any further information.

Mr. Dutil: It has been a great experience. Thank you for listening to us.

The Chair: I will ask if you will excuse us because we have to get on with some administrative business. Thank you.

Honourable senators, you have before you a draft budget. It has not been approved by the Standing Senate Committee on National Security and Defence. It has to be but we have to approve it first.

We have provision in here for someone from White River Junction to come and speak to us if we find that appropriate. We have a visit to Ste-Anne-de-Bellevue and Sunnybrook Hospital.

As I understand it, if we decide we want to go to Colonel Belcher, we can do it at the same price. We are not necessarily tied to Sunnybrook.

Ms. Anwar: Not necessarily, but we would have to ask the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration for permission to change it.

The Chair: It is a total of \$45,000, which is roughly the same as in the previous period. I do not think there are any items that are different than normal. The clerk informs me it is significantly less than last year. That should please the internal economy committee. I think it will cover our meetings here that are the vast majority of our work.

I invite comments from senators.

Senator Day: On the last page, there are items for "all other expenditures," "other" and "miscellaneous costs on travel." Having just gone through the experience yesterday, you will be asked about that. You should have a good answer for that one. I do not know what it might be.

Le sénateur Dallaire : Ce sont les chiffres pour les anciens combattants reconnus. Pour les autres, vous avez dit environ 750?

M. Ferguson : Il y en a aussi 200 dans l'autre groupe.

M. Dutil : Ceux-là aussi ont été indemnisés.

M. Ferguson : Je crois que le gouvernement a versé un total de 94 millions de dollars.

Le sénateur Day : Comme vous l'avez dit, les veuves des anciens combattants marins marchands ont reçu une indemnité.

Le président : M. Ferguson et M. Dutil, je suis désolé de devoir mettre un terme à cette discussion fort intéressante. Nous avons tous appris beaucoup de choses. Nous vous remercions de vos commentaires et de vos explications. Nous avons pris des notes et nous ferons notre possible pour vous venir en aide.

Le sénateur Day est trop modeste : il n'a pas précisé que c'est sous sa présidence que notre comité a réussi à obtenir quelque chose pour les membres du Bomber Command. J'espère toutefois que nous réussirons de nouveau à vous aider. Nous ferons de notre mieux, soyez-en assurés. Merci d'être venus. La greffière a vos coordonnées, et nous vous contacterons si nous avons besoin de plus de précisions.

M. Dutil : Tout le plaisir était pour nous. Merci de nous avoir écoutés.

Le président : Je vais vous demander de nous excuser, mais nous avons des questions administratives à régler. Merci.

Honorables sénateurs, vous avez devant vous une ébauche de budget qui n'a pas encore été approuvée par le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense. Avant de la soumettre au comité, nous devons l'approuver.

On prévoit de faire venir un témoin de White River Junction, si vous le jugez approprié. On prévoit également une visite du comité à l'hôpital Sainte-Anne-de-Bellevue et à l'hôpital Sunnybrook.

Si j'ai bien compris, nous pouvons, pour le même prix, aller à Colonel Belcher, si nous préférons, plutôt qu'à Sunnybrook. Nous ne sommes pas obligés d'aller à Sunnybrook.

Mme Anwar : En effet, mais il faudra alors demander l'autorisation du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration pour faire cette modification.

Le président : Le montant total s'élève à 45 000 dollars, ce qui est à peu près équivalent au montant de la période précédente. Il n'y a pas de postes budgétaires qui sortent de l'ordinaire. La greffière me dit que le budget est nettement inférieur à celui de l'an dernier. Cela devrait faire plaisir au comité de la régie interne. Je pense que cela va couvrir la plupart de nos réunions ici, à Ottawa, lesquelles constituent l'essentiel de notre travail.

Chers collègues, avez-vous des commentaires?

Le sénateur Day : À la dernière page, sous la rubrique « Autres dépenses », vous avez « Autres » et « Divers coûts liés aux déplacements ». Je peux vous dire, en ayant moi-même fait l'expérience hier, qu'on va vous poser des questions là-dessus. Je ne peux guère vous aider, mais préparez vos réponses.

Since there is one member here who is on that committee —

Senator Nancy Ruth: I am so looking forward to this afternoon.

It has to do with percentages of total budget and people using miscellaneous for slush funds.

The Chair: It is a small amount of miscellaneous.

Senator Banks: Given travel costs these days and the fluctuations, you have a contingency here indicated for that purpose. Do you believe that amount for travel contingency is in order?

The Chair: I think it is. Are there any other questions?

Senator Day: I have a question on “transportation and communications — courier charges” in the amount of \$10,000. That seems a little high for courier charges.

The Chair: Is our distribution list the same as that for the national security and defence committee?

Senator Nancy Ruth: Is it the same as last year?

Ms. Anwar: Last year, it was for four months. Therefore, we asked for half that amount. This is for a full fiscal year.

Senator Nancy Ruth: Was it used?

Ms. Anwar: No, it was not used in the short budget period from November to March.

Senator Day: This is for distribution if we have a report. How many reports would \$10,000 move around?

Ms. Anwar: The distribution list for the National Security and Defence Committee is about 2,000.

Senator Day: Is this money that goes to the full committee?

Ms. Lemay: No.

Senator Day: This is for us?

Ms. Lemay: Yes.

Senator Day: How many reports could we distribute for \$10,000?

Ms. Lemay: It would depend on the size of the report and how many different reports there are over the course of the year. Last session, I think you had three reports.

Senator Day: You are budgeting for three reports?

Ms. Lemay: I based it on that.

The Chair: I can envision two reports for sure.

Senator Banks: If you want a report to get to the media when it is tabled in the Senate, that is how much it costs. They have expressed that they are not interested in an electronic version.

Un sénateur ici présent siège à ce comité...

Le sénateur Nancy Ruth : J'ai hâte d'être à cet après-midi.

Ma question concerne les pourcentages du budget total et les gens qui se servent de ces « divers » pour des petites caisses.

Le président : Cela représente une petite partie de ces coûts divers.

Le sénateur Banks : Vu les impondérables des dépenses de voyage, de nos jours, il y a une réserve prévue ici pour des éventualités. Pensez-vous que ce montant soit suffisant?

Le président : Oui, je le pense. Y a-t-il d'autres questions?

Le sénateur Day : J'aimerais poser une question sur le poste budgétaire des « Transports et communications — Frais de messagerie », d'un montant de 10 000 dollars. Cela me paraît beaucoup.

Le président : Notre liste de distribution est-elle la même que celle du Comité de la sécurité nationale et de la défense?

Le sénateur Nancy Ruth : Est-ce le même montant que l'an dernier?

Mme Anwar : L'an dernier, c'était pour quatre mois seulement, donc nous avons demandé la moitié. Cette fois-ci, c'est pour toute l'année financière.

Le sénateur Nancy Ruth : L'avons-nous utilisé?

Mme Anwar : Non, nous ne l'avons pas utilisé complètement entre novembre et mars; c'était une courte période.

Le sénateur Day : La liste de distribution ne sert que si nous publions un rapport. Combien de rapports peut-on distribuer avec 10 000 dollars?

Mme Anwar : La liste de distribution du Comité de la sécurité nationale et de la défense contient environ 2 000 noms.

Le sénateur Day : Cette somme va-t-elle à ce comité?

Mme Lemay : Non.

Le sénateur Day : Elle est pour nous?

Mme Lemay : Oui.

Le sénateur Day : Combien de rapports pouvons-nous distribuer avec 10 000 dollars?

Mme Lemay : Tout dépend de la taille du rapport, et combien de rapports nous publions pendant l'année. L'an dernier, si je me souviens bien, vous avez préparé trois rapports.

Le sénateur Day : Vous avez préparé votre budget en fonction de trois rapports?

Mme Lemay : Oui.

Le président : Il y en aura au moins deux, c'est sûr.

Le sénateur Banks : Quand nous présentons un rapport au Sénat, les médias veulent avoir une copie papier, pas en format électronique, et c'est donc ce coût qu'il faut calculer.

Senator Day: They want the hard copies.

The Chair: Or a mailed copy.

Senator Day: I am sure many of us in the committee do our own distribution to our group of friends as well. That is not included in this amount. There is a lot of money going into distribution of reports that the Internal Economy Committee should be aware of.

Senator Banks: Yes. If we produce a report, what use is it if we do not distribute it?

Senator Day: That is our communications tool.

Senator Nancy Ruth: It is one part of the communications tool.

The Chair: There are press conferences and the like.

Senator Nancy Ruth: If it is the end of a study, it is not good enough. You have to build on it.

Senator Day: We need extra support in our offices to handle it.

Senator Nancy Ruth: Put it in the range of \$20,000 to \$30,000. We like seeing that figure. We are familiar with it.

Senator Banks: I have one more question. Is there any expense that would be provided specifically to the committee when we travel to Washington, if that happens? There will be no additional expense for a bus for us to go to Walter Reed.

The Chair: What if we took a bus out to Walter Reed?

Ms. Anwar: We do not have that in this budget. That will have to come out of the National Security and Defence Committee budget.

Senator Banks: That is in May. If there were any expenses attributable specifically to this committee like a bus, it is not here.

The Chair: Unless you put it in miscellaneous.

Ms. Anwar: You would not be able to do that without the permission of the internal economy committee.

Senator Day: What if we decided to stay an extra day to do our committee visit? We would save the airline costs, but we would stay over an extra day.

The Chair: What rubric would you put it under if the clerk says I cannot add it as miscellaneous?

Ms. Anwar: It can be added as a separate item.

The Chair: I spoke to the chair of the larger committee who indicated that his preference was strongly to the effect that, if we wanted to go to Walter Reed, that it not be done this time but on our own. We would go down in the morning and back in the evening. However, that would be more expensive.

Le sénateur Day : Oui, ils veulent des copies papier.

Le président : Ou un exemplaire envoyé par la poste.

Le sénateur Day : Certains d'entre nous en distribuent certainement aussi à nos amis, et ce n'est pas pris en compte dans le budget. Il y a beaucoup de dépenses qui sont occasionnées par la publication d'un rapport et dont le Comité de la régie interne devrait tenir compte.

Le sénateur Banks : C'est vrai. Si nous produisons un rapport, il faut le distribuer, sinon ça ne sert à rien.

Le sénateur Day : C'est notre outil de communication.

Le sénateur Nancy Ruth : C'en est un parmi d'autres.

Le président : En effet, il y a aussi les conférences de presse, et cetera.

Le sénateur Nancy Ruth : Si le rapport marque la fin d'une étude, cela ne suffit pas. Il faut continuer sur notre lancée.

Le sénateur Day : Il nous faudra alors du personnel supplémentaire dans nos bureaux.

Le sénateur Nancy Ruth : Mettons un montant de 20 000 à 30 000 dollars. Nous avons l'habitude de voir ce chiffre.

Le sénateur Banks : J'aimerais poser une autre question. Aurons-nous un budget spécial si jamais nous allons à Washington? Nous n'aurons pas de budget supplémentaire pour payer un autobus pour Walter Reed.

Le président : Et si nous voulons aller à Walter Reed en autobus?

Mme Anwar : Nous n'avons pas le budget pour cela. Il faudra que cela émerge au budget du Comité de la Sécurité nationale et de la défense.

Le sénateur Banks : Ce sera en mai. Mais si notre comité engage d'autres dépenses, comme des frais d'autobus, rien n'est prévu dans le budget.

Le président : On peut les faire passer dans « Divers ».

Mme Anwar : Pour cela, il vous faudra l'autorisation du Comité de la régie interne.

Le sénateur Day : Et si nous décidons de rester une journée de plus, pour réduire les frais d'avion?

Le président : À quelle rubrique le mettriez-vous puisque la greffière me dit que je ne peux pas l'inclure dans « Divers »?

Mme Anwar : On peut en faire un poste budgétaire séparé.

Le président : J'ai parlé au président du Comité de la sécurité nationale et il m'a dit clairement qu'il préférerait que, cette fois-ci, nous allions à Walter Reed par nos propres moyens. Nous pourrions partir le matin et revenir le soir. Mais ça coûterait plus cher.

I have also been told by some people that there may not be a lot for us to learn there. I would like to hear from Mr. White River Junction and from the people we will be contacting in Canada about what they think before we decide for sure if we want to go to Walter Reed. What would be the suggestion, should we put in a Walter Reed visit?

Senator Banks: Let us not plan for it. If we decide to, we can go back to internal economy and ask for a supplement.

Senator Nancy Ruth: The budgets will go to the end of October. However, that is a guideline. You can come back in September and ask for more.

The Chair: Fine. That makes sense.

Senator Day: When was the trip we were planning?

The Chair: It was the one the senior committee is taking in May, the week after the long weekend.

Senator Nancy Ruth: You should do it before then.

Senator Day: I think visiting hospitals is an important part of our mandate.

Ms. Anwar: Senator Day, your office said you have to be back in Ottawa on May 22.

Senator Day: Never mind me. I am talking about the committee. I think it is an important aspect of the committee's work. I can always try to be there.

The Chair: I need a motion.

Senator Day: I think we should leave Walter Reed in the budget.

The Chair: Should we not wait until October?

Senator Day: I was trying to save money since we are going down now. We were planning to visit Walter Reed when we were down there and the senior committee does not want us to do it. Therefore, we are suggesting they go home and we will do it. What you need is an overnight stay.

Senator Nancy Ruth: You have four members of the senior committee here, Senator Meighen. I suggest you do it that way.

The Chair: If that is the will of the committee.

Senator Day: It is only an extra day. If we cannot put it together, then the money goes back.

Senator Nancy Ruth: Then you can apply again.

The Chair: Would someone be prepared to move the budget subject to that change?

Senator Nancy Ruth: I so move.

Senator Day: The chair also has the authority to make that one amendment and present it to the senior committee next Monday.

The Chair: Thank you. Is there anything further we need?

Certaines personnes m'ont dit aussi que cette visite ne nous apprendrait peut-être pas grand-chose. J'aimerais par contre entendre ce témoin de White River Junction et d'autres témoins au Canada avant de décider si nous irons à Walter Reed. Qu'en pensez-vous? Devons-nous prévoir une visite à Walter Reed?

Le sénateur Banks : Pas pour l'instant. Si nous décidons d'y aller, nous demanderons un budget supplémentaire au Comité de la régie interne...

Le sénateur Nancy Ruth : Les budgets vont jusqu'à la fin octobre, en théorie. Mais vous pouvez demander un supplément en septembre.

Le président : C'est une bonne idée.

Le sénateur Day : Quand avions-nous prévu ce déplacement?

Le président : Il s'agit de celui que fait le comité principal en mai, la semaine après la longue fin de semaine.

Le sénateur Nancy Ruth : Il faudrait le faire avant, dans ce cas-là.

Le sénateur Day : J'estime que visiter des hôpitaux est une partie importante de notre mandat.

Mme Anwar : Sénateur Day, votre bureau nous a dit que vous deviez être de retour à Ottawa le 22 mai.

Le sénateur Day : Peu importe. Je parle de notre comité. Je crois que c'est un aspect important de notre travail. Je vais essayer d'être là.

Le président : Il me faut une motion pour adopter le budget.

Le sénateur Day : Je pense qu'il faut prévoir Walter Reed dans le budget.

Le président : Vous ne préférez pas attendre octobre?

Le sénateur Day : Je pensais qu'on pourrait faire des économies puisque nous allons nous trouver dans la région. Nous avions prévu d'aller à Walter Reed une fois sur place, mais le comité principal ne le veut pas. Je propose par conséquent qu'on se débrouille tout seuls. Il nous faut simplement une nuit d'hôtel.

Le sénateur Nancy Ruth : Quatre membres du comité de la sécurité nationale siègent à notre comité, sénateur Meighen. Je propose qu'on procède de cette façon.

Le président : Comme vous voulez.

Le sénateur Day : Cela représente une journée supplémentaire. Si nous n'arrivons pas à nous organiser, l'argent ne sera pas dépensé, c'est tout.

Le sénateur Nancy Ruth : Et nous pourrions refaire une demande.

Le président : Quelqu'un veut-il proposer l'adoption du budget, sous réserve de cette modification?

Le sénateur Nancy Ruth : Je propose la motion.

Le sénateur Day : Le président a aussi le pouvoir de faire cette modification et de la présenter au comité principal lundi prochain.

Le président : Merci. Y a-t-il d'autres choses à régler?

The motion has been made by Senator Nancy Ruth. All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Any opposed? I see none.

The committee adjourned.

La motion a été présentée par le sénateur Nancy Ruth. Qui est pour?

Des voix : D'accord.

Le président : Qui est contre? Je ne vois personne.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Wednesday, April 9, 2008

Merchant Navy Commemorative Theme Project:

Stéphane Ouellette, Executive Director;

Colonel (ret'd) John Gardam, Honourary Member of the Board of
Advisors.

Wednesday, April 16, 2008

Canadian Merchant Navy Veterans Association Inc.:

Bruce Ferguson, National President;

Jean-Luc Dutil, Executive Vice-President.

TÉMOINS

Le mercredi 9 avril 2008

Projet thématique commémoratif de la marine marchande :

Stéphane Ouellette, directeur général;

Le Colonel (à la retraite) John Gardam, membre honoraire du
comité consultatif.

Le mercredi 16 avril 2008

*Association des anciens combattants de la marine marchande
canadienne :*

Bruce Ferguson, président national;

Jean-Luc Dutil, vice-président exécutif.